



Forum du réseau des partenaires de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration

Institut national d'histoire de l'art
Samedi 13 janvier 2007
9h30 - 17h00

La Cité nationale de l'histoire de l'immigration souhaite changer les regards sur l'immigration. Elle invite l'ensemble des citoyens à prendre part au débat sur la diversité du peuplement historique de la nation et sur le devenir d'une société multiple. En proposant de donner toute sa place à la société civile et aux différents publics, la Cité tente de construire des modes de collaboration innovants. Elle associe un lieu central à Paris, le Palais de la Porte Dorée, et un réseau de partenaires composé d'associations, d'institutions culturelles, d'entreprises, de chercheurs, de collectivités locales et d'organismes publics et privés, en France et à l'étranger.

L'implication des partenaires notamment associatifs dans le projet de la Cité suppose que leur participation soit reconnue et que les principes régissant leur collaboration soient actés. Cette reconnaissance de la légitimité de leur contribution et de la complémentarité de leurs actions résulte de l'expérience et des qualifications que ces partenaires ont acquises tant vis-à-vis de la Cité que sur leur champ d'intervention, thématique ou territorial.

Depuis le début de la mission de préfiguration de la Cité, un forum, principalement constitué d'associations, a participé aux débats et a apporté sa contribution à l'élaboration du projet. Le forum du 13 janvier a ainsi été préparé avec un groupe restreint de partenaires associatifs du réseau.

Toute l'équipe du Palais de la Porte Dorée a contribué aux propositions de thèmes de réflexion et à l'élaboration des programmes de travail.

Aujourd'hui, il s'agit de passer à une phase concrète de cette collaboration étroite entre le réseau des partenaires et le Palais de la Porte Dorée, telle qu'elle est annoncée depuis trois ans.

Les principaux enjeux de ce forum seront donc de clarifier les bases sur lesquelles cette collaboration pourra se développer, d'élargir le réseau des partenaires de la Cité et de définir l'implication du réseau dans la mise en œuvre de la programmation 2007.

Programme de la journée

Le matin

Allocution de bienvenue

Antoinette Le Normand-Romain, directrice de l'Institut national d'histoire de l'art

La Cité et sa vocation partenariale

Jacques Toubon, président du Conseil d'orientation de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration

L'implication du réseau associatif dans le projet : un mode de collaboration innovant

La Cité hors les murs : valoriser l'apport associatif et préserver les lieux de mémoire de l'immigration

Manuel Dias, Réseau aquitain pour l'histoire et la mémoire de l'immigration (Rahmi) et Gabriel Gasó Cuenca, directeur de la Fédération d'associations et de centres d'espagnols émigrés en France (Faceef)

Réseaux publics et acteurs associatifs : quelles modalités de coopération en matière d'histoire et de mémoire ?

Driss El Yazami, Délégué général de Génériques

Conclusions de l'étude sur les perceptions et les images du projet de la Cité : questions pour le réseau

Michel Wieviorka, président de l'association internationale de sociologie, directeur du Centre d'analyse et d'intervention sociologiques (Cadis - EHESS) et Alexandra Poli, sociologue rattachée au Cadis

L'après-midi

Atelier n°1

Le réseau des partenaires de la Cité : composition, fonctionnement, organisation, modes de collaboration et de coproduction, moyens, périmètre (du régional à l'international).

Animatrice : Agnès Arquez-Roth, responsable du réseau à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration

Intervenant : Julien Viteau, consultant pour Aletheia

Rapporteur : Carine Rouah, consultante pour l'Organisation internationale pour les migrations et l'Unesco

Atelier n°2

Les patrimoines de l'immigration : définitions, enjeux, rôle de la Cité, implication et initiatives du réseau.

Animatrice : Katell Guiziou, chargée de mission réseau à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration

Intervenant : Delphine Folliet, chargée de mission à Génériques

Rapporteur : Jean-Barthélemy Debost, chargé de mission au service du patrimoine culturel, Conseil général de la Seine-Saint-Denis

Atelier n°3

Information et accompagnement du réseau de partenaires sur les questions d'histoire et de mémoire de l'immigration.

Animatrice : Marianne Amar, responsable de la recherche à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration

Intervenant : Yvan Gastaut, maître de conférences en histoire contemporaine, Université de Nice

Rapporteur : Bruno Tur, doctorant en histoire, Université de Paris X

Atelier n°4

La programmation artistique et culturelle : la participation du réseau et mise en œuvre de projets communs.

Animateur : André Videau, conseiller culturel à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration

Intervenant : Mustapha Najmi, chargé de mission à Aralis

Rapporteur : Patrice Angosto, directeur de Teknicité Culture et développement

Restitution des ateliers en séance plénière

Conclusions

Jacques Toubon, Christiane Herrero, directrice des relations avec les partenaires institutionnels à l'Acsé (Agence nationale de cohésion sociale et d'égalité des chances) et Gaye Petek, directrice de Elele - Migrations et cultures de Turquie.

Allocution de bienvenue

Antoinette Le Normand-Romain, directrice de l'Institut national d'histoire de l'art

C'est un honneur et un plaisir pour moi et pour l'Institut national d'histoire de l'art que je représente de vous accueillir ici aujourd'hui pour ce forum, qui est l'une des premières manifestations publiques de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration. Je crois qu'il est clair pour tous que cette rencontre est une étape nécessaire sur le chemin, qui au terme de plus de trois années d'efforts, conduit à l'ouverture imminente de la Cité. Cette étape est nécessaire en ce sens que l'organisation et la réalisation de ce forum visent notamment, à mettre en évidence que le projet de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration est fondamentalement fédérateur. Il s'est nourri et continuera de se nourrir d'un apport de partenaires, d'institutions publiques et d'entreprises privées, notamment d'associations qui constituent d'ores et déjà autour de la Cité, un véritable réseau très représentatif de la société civile française dans toute sa diversité et dans toute sa richesse. J'ajouterais volontiers qu'il ne pouvait pas en aller autrement pour une institution dont l'objectif le plus profond est sans doute de faire mieux comprendre et mieux aimer cette diversité et cette richesse.

Jeune établissement fédérateur, la Cité nationale de l'histoire de l'immigration est proche en cela de notre Institut. L'Institut national d'histoire de l'art a aussi une vocation fédératrice puisqu'il doit développer la rencontre et le dialogue entre plusieurs institutions, françaises et étrangères, entre des personnels de différentes origines, universitaires et muséales, qui travaillent tous dans ce domaine de l'histoire de l'art qui est le nôtre et dans lequel nous croyons profondément.

Les deux établissements se rejoignent dans l'attention qu'ils portent l'un et l'autre aux images, plus particulièrement dans le domaine de la création artistique, car je n'oublie pas que dans ce futur musée, qui sera au cœur de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, dans les étages du Palais de la Porte dorée, ne seront pas simplement présentés des objets et des documents de la vie quotidienne mais aussi des œuvres d'art. Nous avons également mis en place un programme d'étude et de recherche intitulé « Art et architecture dans la mondialisation » qui regroupe beaucoup des sujets qui intéressent directement la Cité nationale de l'histoire de l'immigration. Toutes les conditions me semblent donc réunies pour que la collaboration entre la CNHI et l'INHA se développe rapidement et harmonieusement comme nous l'espérons tous ici. Je souhaite ardemment que ce forum permette des échanges féconds entre les différents participants et d'élargir la notoriété naissante d'un établissement dont le projet répond parfaitement à des questions que nous savons tous très actuelles.

La Cité et sa vocation partenariale

Jacques Toubon, président du Conseil d'orientation de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration

Je remercie Madame Le Normand-Romain et son équipe de nous accueillir à l'Institut national d'histoire de l'art. C'est un projet que je connais bien car lorsque j'étais ministre de la Culture, à la suite du rapport de Michel Laclotte, directeur du musée du Louvre, nous avons établi les principes d'une fédération et d'une imbrication étroite entre l'université et les musées, pour favoriser l'enseignement et la recherche dans tous les domaines du patrimoine et de l'art, en France et sur le plan international. Ce projet a été rendu possible par le déménagement d'une partie de la bibliothèque nationale à Tolbiac.

Je vous remercie en particulier pour les perspectives de collaboration qui peuvent tout à fait exister entre l'INHA et la CNHI. Aujourd'hui, bien entendu, nous sommes à un stade embryonnaire, mais je pense que dans le domaine de la documentation et de la recherche, il y a beaucoup de choses à faire ensemble, notamment avec vos partenaires (le musée du Quai Branly en particulier) dans vos activités de recherche internationale. J'espère que nous trouverons aujourd'hui les conditions idéales pour réussir ce forum. Je veux ensuite vous présenter à tous, mes vœux de très bonne année. Je vous remercie des vœux que vous formulez pour nous en étant présents ce matin.

Quelques mots de l'évolution du projet, de l'état actuel et de ce que nous avons l'intention de faire dans ce forum. Je passerai ensuite la parole aux partenaires historiques du réseau, ensuite nous aurons une pause déjeuner et nous travaillerons dans les quatre ateliers cet après-midi.

L'établissement public administratif du Palais de la Porte Dorée, Cité nationale de l'histoire de l'immigration, existe formellement depuis le 1^{er} janvier. Nous avons bénéficié du concours très actif et positif des administrations concernées. Notre décret de constitution a été publié au Journal officiel le 16 novembre. Nous disposons aujourd'hui de notre budget 2007, notre contrôle financier avec le ministère des Finances et notre agence comptable sont mis en place ce qui nous permet de fonctionner et de faire des engagements de dépense dès à présent. Tous nos crédits d'investissement, de travaux et de fonctionnement sont en place. Nous préparons la nomination des membres du Conseil d'administration et des membres du Conseil d'orientation et du directeur général. Ceci implique un accord entre les quatre ministères de tutelle de notre Cité : le ministère de la Culture, le ministère de la Cohésion sociale et de l'Emploi, le ministère de l'Education et le ministère de la Recherche.

Nous avons fait des propositions pour aboutir à la tenue d'un premier Conseil d'administration au milieu du mois de février. Aujourd'hui, je suis président du Conseil d'administration par intérim. J'étais président du Conseil d'administration du Groupement d'intérêt public de la Cité. Selon le statut de l'établissement public et tant qu'il n'y a pas de Conseil d'administration, je fais fonction. De la même façon Luc Gruson, directeur du Gip est, en attendant la nomination du directeur général, le directeur de l'établissement public par intérim. Notre administration se poursuit avec les moyens dont je parlais précédemment. Nous avons maintenant tous les instruments pour faire le transfert du personnel du Gip CNHI à l'établissement public, de telle sorte qu'il n'y a pas de difficulté pour le personnel qui participe depuis le printemps 2003 à la réalisation du projet. Nous étions cinq ou six à l'Adri au printemps 2003, nous sommes aujourd'hui plus d'une cinquantaine, nous serons dans l'établissement public à peu près 80, mais l'état d'esprit et la solidarité entre les équipes sont les mêmes.

L'EPA est sur le point de fonctionner avec pour but d'ouvrir le plus rapidement possible au public l'exposition permanente du Musée national de l'histoire et des cultures de l'immigration. Il y a dans la Cité, quatre activités principales : le musée, la médiathèque (centre de documentation et ressources), un programme pédagogique et une programmation culturelle et artistique. Un organigramme sera proposé après le Conseil d'administration du mois de février et permettra de développer la structure actuelle fondée sur quatre directions en six directions pour mieux couvrir l'ensemble des besoins, à la fois en termes fonctionnels : administration, information, communication, réseau et en termes d'activités

verticales : la programmation, la production, le musée, la pédagogie, la recherche. Cela nous permettra à la fois de mieux utiliser les compétences et de mieux nous organiser, tout ceci ayant donc comme polarisation, l'ouverture de l'exposition permanente du musée national. C'est une entreprise très difficile, parce qu'elle est totalement inédite. Présenter l'histoire de l'immigration à travers une formule muséographique, scénographique, implique naturellement d'innover constamment. Nous partons de la science historique, nous devons nous y tenir au plus près et dans le même temps la faire passer vers l'ensemble du public : le public initié et le public immense qui n'en connaît rien du tout, notre principe étant par définition de reconnaître une histoire qui n'est pour l'instant ni connue ni reconnue.

Nous avons donc besoin tant en termes d'architecture, de scénographie, de présentation qu'en termes de contenus de constamment inventer et innover, ce qui n'est pas facile. Mais je pense qu'avec tous les efforts qui ont été faits, en particulier depuis l'été dernier où nous avons mis en étroite relation les historiens, les scénographes, les anthropologues etc., nous aboutirons à un contenu, à une présentation tout à fait satisfaisante.

En revanche, nous ne sommes pas à l'abri de difficultés matérielles ou administratives, qui peuvent éventuellement remettre en cause l'ouverture au public dans la deuxième quinzaine d'avril. Il est possible que nous ne tenions pas cet engagement, à quelques mois ou semaines près. Cependant, les travaux se poursuivront de manière à dérouler le calendrier comme prévu. Nous ouvrirons les locaux pour les expositions temporaires à l'automne, ainsi que les ateliers pour les activités scolaires et l'auditorium. Puis nous engagerons les travaux pour l'ouverture de la médiathèque, fin 2008, et nous terminerons l'ensemble des travaux en 2009. Tout cela est assez complexe puisque nous travaillons avec l'Aquarium tropical. L'Aquarium reçoit plus de 200 000 visiteurs par an, ce qui n'est pas négligeable, car seuls douze musées dans notre pays accueillent plus de 100 000 visiteurs par an. Cela signifie un vivier, un public très important que nous devons accueillir en poursuivant les travaux. Ce n'est pas aisé, en particulier pour le personnel. Si nous parvenons à nos fins, à la réalisation de cette première étape d'ici quelques mois, nous le devons à l'engagement de tous notamment des équipes de la Cité qui ont préparé ce forum aujourd'hui, Luc Gruson, Christiane Herrero, Agnès Arquez-Roth, Katell Guiziou, Yasmina Dekiouk ainsi que les autres services qui se sont particulièrement impliqués dans la préparation des ateliers. Nous allons donc essayer d'étudier des projets concrets de collaboration dans lesquels différentes activités ou différents départements de la Cité sont impliqués derrière la maîtrise horizontale du réseau de partenaires.

Depuis le premier forum des associations en juillet 2003, nous avons bénéficié d'un soutien constant, critique et actif de la part de la société civile, représentée en particulier par le mouvement associatif mais aussi par les collectivités locales, des universitaires, des chercheurs, tous ceux qui s'intéressent à cette question à Paris, dans les régions, dans les autres pays avec lesquels nous collaborons et qui ont permis que s'élaborent les contenus de la Cité et la préparation du projet.

Ce forum est l'aboutissement d'un travail de préparation depuis l'été dernier avec des groupes de travail. Je remercie tous ceux qui y ont participé très activement et qui sont un noyau d'associations, de militants. Nous avons préparé ce forum dans le but d'essayer, au moment où la Cité va se concrétiser à travers cette première étape qui est l'exposition permanente du musée national, de mieux définir les principes et les modalités de collaboration à l'intérieur du réseau de partenaires, à la fois dans les grands principes de la contractualisation mais aussi en s'inspirant d'expériences concrètes.

Les ateliers de cet après-midi doivent permettre la mise en place d'un certain nombre de prototypes dont l'expérimentation nous aidera à affiner la manière dont le réseau va fonctionner au sein de la Cité. Nous ne traiterons pas spécifiquement des contenus scientifiques, historiques mais des questions de collaboration pour faire en sorte qu'à la fin de cette journée nous ayons une meilleure idée des principes et quelques exemples qui nous permettront d'avancer.

Voilà ce que je souhaitais vous dire à titre d'introduction sur l'état d'avancement de la Cité. Je vous remercie de participer à cette journée qui est importante et doit ouvrir des perspectives définitives sur le rôle du réseau de partenaires dans le destin de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration.

L'implication du réseau associatif dans le projet : un mode de collaboration innovant

La Cité hors les murs : valoriser l'apport associatif et préserver les lieux de mémoire de l'immigration

Manuel Dias, Président du Réseau aquitain pour l'histoire et la mémoire de l'immigration (Rahmi)

Au nom des membres associatifs du réseau de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, qui ont participé à la préparation du forum, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année 2007. Que cette année qui commence soit pour chacun de vous, pour vos associations et institutions et surtout pour la Cité nationale une année pleine de réussite et de succès dans nos projets. Nous espérons que 2007 sera une année importante pour la Cité nationale avec le chantier de la Porte dorée, la conception et la réalisation de l'exposition permanente et la place du réseau associatif dans toutes ces opérations.

L'année 2007 va permettre à notre projet historique et pédagogique de rencontrer le grand public, la confrontation d'un rêve avec la réalité. Nous vous remercions à tous de votre présence et de votre engagement sur ce défi d'inscrire l'histoire de l'immigration de France dans l'histoire de la nation. Dans les rencontres de préparation de ce forum, auxquelles certains d'entre nous avons largement participé, nous avons tenu à réaffirmer, rappeler un certain nombre de principes et d'exigences qui figurent dans la déclaration que vous trouverez dans le dossier qui vous a été remis ce matin. Les associations du réseau tiennent à réaffirmer leur attachement et leur adhésion au projet global et aux principes qui ont fondé la Cité nationale.

Les associations demandent que leurs productions, leurs compétences, leur professionnalisme et leur engagement soient pleinement reconnus, respectés, et valorisés dans le projet global de la cité nationale. Que la place et le rôle des associations du réseau soient plus clairement définis, identifiés et contractualisés afin d'éviter des mécanismes de marginalisation ou d'évitement des associations. Nous voulons à cette occasion, de manière constructive et partenariale, souligner quelques axes de travail qui nous semblent prioritaires et jusqu'à présent n'ont pas été suffisamment pris en compte, c'est-à-dire :

- Le recueil de la mémoire orale des parcours et trajectoires de vie de nos anciens immigrés oubliés. Il y a de notre point de vue une grande urgence à réveiller cette mémoire, compte tenu de l'âge de ces témoins essentiels
- La valorisation des travaux de recherche et des productions des associations du réseau depuis plusieurs années
- L'importance de pouvoir identifier et valoriser un peu partout en France les lieux symboliques liés à l'histoire et la mémoire de l'immigration des ports, gares, quartiers, bassins d'emploi, lieux de vie et d'actions collectives, des monuments, lieux de culture, des cimetières...

Nous considérons qu'il est important qu'une action soit engagée dans les prochaines années afin d'identifier et de valoriser le patrimoine de l'immigration, notamment à l'occasion des Journées européennes du patrimoine. Les associations du réseau demandent également que soit davantage développée et prise en compte la dimension de coopération européenne et internationale et tout particulièrement pris en considération les liens avec les pays d'origine de l'immigration.

Les associations du réseau réaffirment leur engagement et leur volonté d'être des partenaires à part entière sur les aspects historique, artistique, pédagogique, symbolique et politique que ce projet contient et qui nous passionnent. Nous voulons que les deux dimensions centrales et fondatrices de la Cité nationale soient reconnues et traitées à un niveau égal en l'occurrence celle concernant la partie musée national et celle relative au réseau d'acteurs pluriels représentant la diversité et la richesse du pays.

Le débat de ce matin et les ateliers de cet après-midi, doivent nous permettre ensemble de clarifier et d'affiner les modes de coopération entre nous, en partant des réalités concrètes en matière de réseau partenarial et d'une complémentarité contractualisée reposant sur une confiance réciproque.

La réussite de cette démarche est un élément important de notre point de vue pour la poursuite de notre collaboration à l'égard du projet global de la Cité.

Pour conclure, je voudrais comparer le projet de la Cité à un tableau vivant, à une pièce de théâtre où chaque acteur joue son rôle, prend sa place, toute sa place.

Une pièce de théâtre comprenant plusieurs actes écrits par différents auteurs qui prévoient pour sa mise en scène différents temps :

- Le temps de la conception et de la définition du projet
- Le temps de l'écriture du scénario
- Le temps de la mise en scène et de la réalisation des décors
- Le temps de la représentation et de la rencontre avec le public
- Le temps de la critique et de la confrontation avec un regard extérieur
- Le temps des améliorations, des modifications du travail d'ensemble

Dans un tel projet et une telle démarche, le temps est important. Il ne faut pas chercher à brûler les étapes, ne pas confondre vitesse et précipitation. Un projet comme celui de la Cité dans sa dimension artistique, théâtrale, poétique, pédagogique et symbolique doit également et surtout faire rêver, donner de l'émotion, du plaisir au public, qui doit rester la principale cible car un tel projet sans la participation et l'adhésion de son public n'a pas de sens et pas d'avenir.

Nous devons en permanence prendre en considération cette amitié. L'interaction, l'écoute, la participation du public du musée et plus particulièrement celui issu des immigrations doit être un des impératifs majeurs de ce projet et de notre démarche. C'est pour cela que le réseau de la Cité revêt pour nous une dimension toute particulière.

Gabriel Gasó Cuenca, directeur de la Fédération d'associations et de centres d'espagnols émigrés en France (Faceef)

Nous sommes réunis aujourd'hui dans le cadre de ce forum des partenaires de la CNHI, convaincus de l'importance que la Nation française et la République prennent acte du décalage entre la France « officielle » et la France réelle. Entre une France, qui est devenue chimérique et virtuelle, et une France qui, sans renoncer à aucune de ses valeurs fondatrices, s'est profondément transformée et enrichie.

Cette transformation de la société réelle s'est produite, en partie, grâce à l'apport de millions de personnes qui nées à l'étranger ou sur son propre sol, l'ont, au cours de ces deux derniers siècles, profondément enrichie, par leur travail, par leur savoir et leur savoir-faire, par leur intelligence et leur sens artistique, mais aussi par leur courage, par le sang versé dans la défense de la République et des valeurs fondamentales de la personne humaine.

Nous sommes, tous ici, acteurs de ces changements et/ou porteurs de ce témoignage. Nous agissons tous pour que cette France réelle prenne le pas sur la France virtuelle. Pour qu'enfin l'histoire officielle soit réécrite et prenne en compte le vrai visage de la France d'aujourd'hui avec toute sa diversité, et donne la juste place à tous ceux qui l'ont aussi construite.

L'apport des immigrés à la construction de ce pays doit être reconnu dans l'histoire de la Nation et de l'Europe, car c'est un élément essentiel, une condition *sine qua non*, pour en finir une fois pour toutes avec les discriminations et les exclusions intolérables et contraires aux valeurs de notre société, dont souffrent bon nombre de personnes immigrées ou issues de l'immigration.

La CNHI est, et doit être, un de nos instruments privilégiés dans ce dessein. Elle doit l'être d'autant plus que, pour l'essentiel, la CNHI, est l'œuvre de la volonté du mouvement associatif et de l'action qu'il a menée depuis deux décennies maintenant.

Ce sont, pour beaucoup, les associations et les militants associatifs, qui ont voulu que cet instrument existe, qui ont convaincu les pouvoirs publics de s'engager dans cette voie. Ce sont eux qui se sont investis dans tous les espaces de concertation qui leur ont été proposés, notamment, depuis quatre ans, par le président Jacques Toubon dans le cadre de la mission de préfiguration et dans un deuxième temps dans le Gip et aujourd'hui encore au travers de ce forum.

Bien entendu, tout cela n'aurait été possible, dans un laps de temps aussi court, sans l'engagement absolument décisif, sans le dévouement et l'abnégation de Jacques Toubon qui, avec ouverture d'esprit, a été très réceptif à l'apport associatif et a permis que nous touchions du doigt cette Cité qui doit être notre Cité à tous. Une CNHI ouverte à la réalité et à la diversité qui existe dans tout le pays. Une CNHI riche de tout le patrimoine, de toutes les mémoires, de toutes les histoires que les immigrés ont écrites tout au long de leur processus migratoire. Une CNHI qui se fera forte d'encourager et de soutenir les initiatives que, sur le plan local, départemental, régional, mais aussi, national ou européen, pourront entreprendre, dans une démarche partenariale les associations, les universités ou tout autre institution qui s'inscrira dans ces objectifs.

La CNHI, que nous voulons, celle pour laquelle nous nous sommes investis, est une CHNI qui doit s'attacher à cultiver la diversité dès lors que celle-ci est enrichissante et apporte du sens à la culture commune et au patrimoine commun.

Mais pour cela, la Cité doit éviter bien des écueils, bien des dangers qui la guettent, et notamment celui de se croire la seule détentrice de légitimité en matière d'histoire et de mémoire de l'immigration. Car si l'existence de la CNHI est aujourd'hui nécessaire, paradoxalement son objectif ne peut être que celui d'oeuvrer pour devenir inutile, ce qui devrait être le cas si elle réussit sa mission de faire en sorte que l'histoire et la mémoire de l'immigration deviennent parties intégrantes et indifférenciées de l'histoire et de la mémoire de la Nation.

Partant de ce principe, il me semble évident que la CNHI doit avoir comme première et principale priorité celle de collaborer avec toutes les institutions publiques afin de les encourager à s'intéresser davantage à la question qui nous préoccupe. Je pense aux archives nationales ou départementales, à la BNF, à l'INA, etc.

Elle doit collaborer intelligemment et appuyer, dans le respect le plus strict du principe de subsidiarité, des institutions qui depuis des décennies font un travail remarquable comme, par exemple, la BDIC, Génériques, Aidda, Elele, la Faceef, Aralis, et bon nombre d'associations sur le plan local, dont la liste serait trop longue pour être citée ici. Elle doit encourager, soutenir, et dynamiser toutes les initiatives publiques et privées qui sont engagées ou qui s'engagent de manière sérieuse et responsable, dans la valorisation de l'histoire et de la mémoire des immigrés, et en premier lieu elle doit chercher à soutenir de manière concrète, y compris matériellement, tout le réseau associatif qui s'est engagé dans ce magnifique projet. La CNHI doit donc chercher sans cesse à être fidèle à son principe fondateur qui est celui d'être un lieu central et un réseau de partenaires.

En outre, il y a un autre concept qui me semble important pour la CNHI et qu'elle devrait développer dès le départ, qui est celui de Cité hors les murs. En effet, il est certainement utile aujourd'hui de créer un lieu central tel que celui du Palais de la Porte Dorée. Cependant, la France n'est pas que Paris, même avec sa banlieue. La France est un territoire beaucoup plus vaste, et l'histoire et la mémoire de la France est aussi une histoire et une mémoire des territoires, une histoire et une mémoire des habitants, une histoire et une mémoire des lieux.

Et ces lieux doivent être connus et mis en valeur dans chaque endroit où ils se trouvent, dans chaque quartier, dans chaque ville, dans chaque département. C'est comme cela, à mon avis, que le travail sur la mémoire prendra vraiment du sens et participera à la construction d'une nation riche de ses diversités et respectueuse des apports de chacune de ses composantes.

Or, qu'est-ce un lieu de mémoire ?

Est-ce forcément un lieu physique : un bâtiment, une église, une salle de fêtes, une usine, un atelier, un chantier, une rue, un quartier ?

Pour quoi et pour qui est-ce un lieu de mémoire ? Pour une communauté au sens national, pour une communauté religieuse, pour une catégorie professionnelle, pour un mouvement associatif, politique ou syndical ?

En raison de quels faits ou événements ?

Une autre question importante est celle de savoir qui connaît et qui garde la mémoire de ces lieux.

Est-ce que ces lieux existent encore, ou ont-ils disparu...

Enfin, qui, quelle instance, définit ou définira, jugera, en fait, et en fonction de quels critères ce qu'est un lieu de mémoire ?

Bien entendu, ce sont des questions complexes auxquelles nous devons répondre de manière urgente, car beaucoup de ces lieux risquent à tout moment de disparaître et de s'effacer à jamais. Dans les réponses que nous devons apporter, doit être incluse la définition d'une stratégie pour les repérer, les conserver et les valoriser.

Les conserver et les valoriser, implique à mon sens trois choses fondamentales que la CNHI doit s'atteler à faciliter sans plus tarder :

- Repérer et chercher à connaître et à écrire l'histoire de ces lieux
- Les inscrire, à chaque fois, que ce sera possible dans la liste du patrimoine de la commune, du département, et, le cas échéant, dans celui de la nation
- Les inscrire comme partie intégrante de la Cité, d'une Cité hors les murs, en leur garantissant une aide matérielle et logistique pour qu'ils puissent jouer un rôle démultiplicateur

Je sais que le temps nous manque, mais je ne peux résister à vous donner quelques exemples concrets de lieux de mémoire. Vous m'excuserez s'ils appartiennent tous à la communauté espagnole qui est celle que je connais le mieux. Ce sont des lieux qui ont été créés et conservés par le mouvement associatif espagnol des diverses vagues migratoires depuis la fin du XIXe siècle.

Je ne vous donne que quatre exemples parmi les plus significatifs :

- La Colonie espagnole de Béziers, fondée en 1889 et qui fût l'une des premières sociétés mutuelles de la France et, avec son équipe, l'un des précurseurs du football dans le Biterrois
- Le Centre Espagnol des Pyrénées Orientales, fondé en 1888, et dont les membres eux-mêmes financèrent et construisirent vers 1920 un magnifique immeuble de plus 800 mètres carrés en plein centre ville qui, encore aujourd'hui, joue un rôle très important dans la vie de Perpignan
- Le Foyer des Espagnols de la Plaine Saint Denis, vaste complexe de plus de 4500 mètres carrés comportant une église, un théâtre et un dispensaire, et fondé au début des années 1920, dans un quartier qui sera connu par la suite comme « La petite Espagne »
- Le Foyer des Espagnols à Bordeaux créé à peu près à la même époque mais qui fut démolé dans les années 1980 au profit d'un projet immobilier, en réservant pourtant un équipement spécifique pour les associations de la ville. Certaines d'entre-elles, et notamment l'APJEG est en train de faire un travail de mémoire remarquable qui mérite d'être souligné

Bien entendu ce ne sont que des exemples, et toutes les communautés et toutes les différentes migrations ont été productrices de ces lieux. Il est urgent de les connaître, de les conserver et de les inscrire au patrimoine commun. Voilà un défi chargé de sens, à relever avec urgence et intelligence, par l'Etat, au travers de ses services centraux et périphériques, par la CNHI, et par le mouvement associatif.

Réseaux publics et acteurs associatifs : quelles modalités de coopération en matière d'histoire et de mémoire ?

Driss El Yazami, Délégué général de Génériques¹

¹ Cette intervention n'est pas disponible.

Débat

L'implication des médias locaux

Yvan Jossen, Convergence des Médias du tiers secteur

Il existe en France des milliers de magazines écrits, 600 radios associatives, des télévisions libres, et toute la dimension intermédiaire de l'information libre qui sont susceptibles de porter la problématique qui a été exprimée ce matin. Pour parler d'un exemple précis, j'ai créé Fréquence Paris Plurielle à Paris, regroupant 14 associations de l'immigration parlant en français dans la mesure du possible. Les radios associatives existent depuis 30 ans en France. Elles ont, depuis le début pour certaines, des émissions spécifiques consacrées à leur immigration. Elles sont conservées sur cassettes. Je pense que dans l'atelier n°1 nous parlerons de la façon dont la Cité peut récupérer tous ces fonds. Je suis moi-même membre de Corali (coopération des radios libres) qui mène des initiatives sur ce terrain. Soyez conscients que les radios libres sont un lieu privilégié de parole et qu'elles arrivent souvent en deuxième ou troisième position dans les sondages d'opinion sur leur région, derrière une grosse radio plus musicale mais sans intérêt. Il faut aller vers ces radios, vers ces magazines, vers les télévisions libres qui ont beaucoup de peine aujourd'hui à trouver un espace.

Christiane Herrero, directrice des relations avec les partenaires institutionnels à l'Acse (Agence nationale de cohésion sociale et d'égalité des chances)

Des collaborations sont bien évidemment déjà engagées entre la Cité nationale et l'Epra qui regroupe 120 radios associatives.

Manuel Dias

Dans le cadre du réseau Aquitaine, nous sommes en train de passer une convention. Ce réseau est constitué d'associations, des services de l'Etat et des collectivités territoriales. Nous essayons d'associer les entreprises et les médias. Nous avons une émission intitulée *Chantiers de la mémoire* qui a commencé mi-septembre. Cette émission est réalisée avec une radio locale de Bordeaux, mais elle est également en partenariat avec le réseau régional des radios locales de proximité. C'est effectivement à la fois une mine d'informations et un extraordinaire vecteur de diffusion de l'information.

Jacques Toubon

J'ai assuré la présidence, à titre intérimaire, du Conseil d'administration de l'Epra durant un an. À cette occasion, avec le concours du Fasild, devenu l'Acse, de la Direction de la population et des migrations au ministère des Affaires sociales, j'ai découvert l'ampleur du dispositif dont on peut aujourd'hui à mon avis faire usage et d'autre part, d'un certain nombre de difficultés et de besoins. À l'issue de cette mission, j'ai fait un rapport avec l'ensemble de ceux qui participent au Conseil d'administration et un groupe de travail participatif que j'avais monté avec toutes les radios qui ont bien voulu s'y associer, y compris celle qui vient de s'exprimer. Ce rapport a été adressé à l'automne dernier à toutes les autorités compétentes pour être mis en œuvre en particulier sur l'aspect renforcement budgétaire des moyens humains et techniques du Gip de l'Epra. Le nouveau président, Richard Senghor également rapporteur général du Haut conseil à l'intégration, avec M. Tshiteya, directeur de l'Epra, mettent en œuvre avec les administrations compétentes les conclusions de ce rapport. Nous allons pouvoir à la Cité, et plus généralement au Réseau, nous appuyer sur ces moyens de communication à la fois sur chaque territoire, et dans cette activité fédérative de banque de programmes qui est celle de l'Epra. C'est un chantier important qui nous ouvrira de grandes perspectives, notamment en associant l'Epra au travail sur les archives orales dont parlaient Driss El Yazami et Manuel Dias.

Les archives orales

Patrick Lozes, président du Cran (Conseil représentatif des associations noires de France)

J'ai deux préoccupations. La première concerne l'apport oral sur certains pans de l'histoire de l'immigration. Depuis le départ de la CNHI, certains dont je suis, insistent sur l'importance de ces apports.

Vu l'âge avancé de certains acteurs, comme cela a été rappelé, chaque jour qui passe est un jour perdu, un jour irrattrapable, j'aimerais que l'on nous dise ou que l'on nous rappelle ce qui a été concrètement fait pour que cet aspect essentiel ne soit pas laissé de côté malgré nos très bonnes intentions.

Deuxièmement, je pense que la Cité a un grand rôle à jouer dans ce qui nous tient tous à cœur, à savoir la réconciliation nationale. Pour que ce rôle soit pleinement rempli, il faut s'assurer que la Cité et tous les publics s'approprient ce lieu, y compris ceux qui ne viennent pas habituellement dans les musées. Il faut que ce lieu devienne un lieu de brassage des cultures et que cela soit visible. Je voudrais que l'on nous rappelle ce qui a été dit et fait pour que ces publics soient amenés à s'intéresser à la CNHI.

Christiane Herrero

Juste un mot concernant le brassage des publics. Il est évident que c'est une préoccupation majeure de la Cité et que le service concerné y travaille. Nous souhaitons que les associations membres du réseau nous aident à faire venir les publics à la Cité.

Driss El Yazami

Je crois, comme vous l'avez dit, que l'on peut être inquiet quant à l'histoire orale, car effectivement chaque jour qui passe est une perte. Ce n'est bien entendu pas une réponse pour excuser ce retard, mais il faut que nous soyons conscients du retard général qu'il y a en France. Dès le Forum de la BNF le 9 juillet 2003, nous avons tenu, avec Jacques Toubon, à la présence de Mme Georgette Elge, grande historienne de la IV^e République. Elle avait fait un rapport au Premier Ministre Lionel Jospin en même temps que le premier rapport dont j'avais été co-rédacteur sur cette idée de Cité nationale de l'histoire de l'immigration. Ce rapport attirait l'attention des pouvoirs publics sur le retard en France quant au recueil de l'histoire orale. Je pense qu'il est possible de monter et de penser des programmes. Cela demande l'intégration de spécialistes dans notre réflexion, comme notamment M. Joutard, grand historien très actif, ayant joué un rôle sur la légitimation de l'histoire orale. Ces programmes devront allier des acteurs associatifs et des chercheurs.

Il faut avoir une idée plus large que les simples récits de vie. Il y a un véritable travail de récupération des archives de l'INA, de ce qui peut encore l'être dans les archives de l'ORTF, démantelée en 1974, tout ce qui peut se passer au niveau des maisons de disques, des archives de la radio de la télévision est essentiel. La question de l'histoire orale doit être intégrée dans une réflexion globale concernant les archives orales, y compris les archives des radios privées.

Jacques Toubon

Il y a également des trésors à la BNF.

Gabriel Gasò Cuenca

Je souscris tout à fait à ce qui vient d'être dit par Driss El Yazami. Il me semble qu'un énorme travail est à faire par le mouvement associatif. La Faceef a commencé depuis 1995 à recueillir des témoignages oraux sur des supports audiovisuels, en priorité auprès des personnes qui avaient participé aux faits de résistance car on voyait effectivement qu'elles commençaient à disparaître, et ces disparitions pour des raisons tout à fait naturelles ne font que s'accélérer de jour en jour.

Il est certain qu'il nous faut définir ensemble une politique, des moyens au niveau de l'Etat. Mais il est indispensable qu'un travail soit réalisé au niveau associatif, correctement soutenu et financé.

Je dois dire que nous avons dû arrêter, faute de financements, le travail que nous avons entrepris en 1995, dont une grande partie a été déposée dans un fonds audiovisuel à la BDIC. La dynamique était en marche, le projet fonctionnait, était réalisé professionnellement, tous les ingrédients étaient réunis pour continuer et accélérer. Cela pose la question de la sensibilité des pouvoirs publics en général et pas seulement de l'Etat, aux actions menées par des associations dans ce domaine. Par contre, il est vrai que le rôle de la Cité devrait être primordial pour donner un référentiel qui établisse un minimum de normes techniques pour le recueil de ces témoignages. La démarche est différente selon qu'il s'agisse de recueillir un témoignage pour une finalité journalistique pour des questions anthropologiques, ou historiques. Il y a des techniques différentes et la Cité peut aider les associations, mais pas seulement, à établir un canevas référentiel, car ce

sont souvent elles qui sont au contact de la réalité, des gens.

Dominique Caubet, professeur d'arabe maghrébin aux Langues Orientales, co-directrice de l'Acnad (langues et cultures de l'Afrique du Nord et de la diaspora)

Je suis déjà intervenue dans les différents forums sur cette question. Je voulais vous faire part de mes réflexions sur la préservation de l'histoire orale et des langues de l'immigration, y compris de la façon dont on parle le français dans l'immigration. C'est important, vous parlez beaucoup des associations, mais je crois qu'il serait important de collaborer avec des équipes de recherche. Pour ce qui est des archives, si certaines radios privées ont fait un travail citoyen de préservation de leurs émissions, je suis très inquiète concernant l'INA. Nous avons fait une recherche pour retrouver les émissions en berbère et en arabe maghrébin. Il semble qu'elles ne soient pas conservées par l'INA. Si quelqu'un pouvait intervenir à un autre niveau, car RFI n'en a pas de trace et l'INA ne les a même pas triées. Peut-être même qu'elles ont été jetées. Il semblerait que l'émission *Mosaïque* n'a pas été conservée ou ne soit pas en état d'être visible. Un autre élément important concerne les scopitones dont la conservation est onéreuse. Des travaux ont été faits, mais c'est encore balbutiant. Il faudrait effectivement faire vite sur ces questions.

Christiane Herrero

Pour les émissions *Mosaïque*, je vous rassure. Elles ne sont peut-être pas toutes à l'INA, mais elles sont dans un autre lieu (La médiathèque des trois mondes), dans un bon état de conservation. Le coût de la numérisation est très élevé d'autant plus que ces émissions sont sur un support très ancien. Pour l'instant donc, la préservation est assurée.

Le réseau en région

Paul Bron, directeur de l'Adate et de la revue *Ecart d'identité* de Grenoble

Je me félicite, ainsi que beaucoup d'associations, que dans le cadre de la construction de la CNHI, il y ait une part importante laissée au réseau et au réseau associatif notamment. Mais un certain nombre de questions se posent. J'ai apprécié les propositions et les principes faits par les personnes présentes mais j'aimerais en savoir un peu plus. Ayant été l'un des animateurs de l'opération *Traces* en Rhône-Alpes, nous nous sommes aperçus que pour mener des opérations sur la mémoire, qui sortent de la dimension locale, nous avons besoin d'énergies et de compétences. Or nous parlons de réseau. Un réseau est une nébuleuse en perpétuel mouvement. Un réseau nécessite une animation. J'imagine qu'une animation nationale des réseaux à partir de Paris est envisagée, mais cela ne suffira pas. Qu'est-ce qui est prévu pour que cette animation soit déclinée régionalement ? Je ne parle pas de création de poste, mais comment ce relais se fera-t-il, avec de réelles compétences et des moyens ? J'imagine que l'on en rediscutera en atelier, mais ne pourrait-on pas avoir des informations complémentaires, pour pouvoir construire à partir de ces informations.

Manuel Dias

Nous ne prétendons pas représenter l'ensemble du tissu associatif. Nous ne sommes qu'un échantillon. Nous n'avons aucune prétention de représenter ou d'instrumentaliser le réseau. Le réseau doit être en permanence revisité, reconnu et respecté. Nous proposons, qu'au niveau central de la Cité, le service qui s'occupe du réseau devienne une direction, pour avoir une lisibilité, une légitimité. Pour l'instant le service du réseau dépend d'une direction générale. Nous avons suggéré, et nous faisons cette demande au président, que ce service devienne une direction à part entière avec des moyens conséquents et que la question des réseaux, la Cité hors les murs, ne soit pas uniquement de la compétence de cette direction, mais transversale. Nous formulons des vœux, et il faut laisser la liberté à chaque région, pour que les réseaux en régions se structurent en fonction des géométries et des histoires de ces régions.

En région Aquitaine, où nous essayons depuis deux ans de faire vivre le réseau, nous avons pour projet dès février de structurer le réseau, non pas de le figer, mais de l'organiser et de lui donner une lisibilité, pour pouvoir commencer à fonctionner de manière plus organisationnelle tout en sachant qu'il n'est pas question aujourd'hui de formater ni de figer une dynamique interactive et vivante. Nous allons donc faire

des propositions pour permettre d'aller plus loin, notamment dans les relations avec la Cité. Nous avons parlé de démarche contractuelle. Pour que cette démarche existe, il faut qu'il y ait des interlocuteurs avec une identité et une légitimité. De plus, dans la conception même de projet, la Cité hors les murs doit avoir une légitimité de parole et une place significative.

Sur tous ces aspects, nous faisons des suggestions en sachant que nous avons donné des pistes, mais que nous attendons également de votre part des suggestions et que vous nous fassiez bénéficier de votre créativité. Nous pensons que ce qui a été fait en Rhône-Alpes, à Marseille ou ce qui est en train de se faire ailleurs, que c'est l'ensemble de ces capitalisations qui donnera sens. Nous parlions du recueil de la mémoire orale, je voulais signaler que l'association des Retraités espagnols en région Aquitaine a réalisé un travail remarquable, sur la place des espagnols à Bordeaux, en Aquitaine et dans la résistance, avec l'appui de radio Bordeaux Gironde. Il y a donc ici et là des travaux d'une grande qualité, conduits souvent de façon militante mais pas moins professionnelle, insuffisamment reconnus et valorisés. Ce qui manque aujourd'hui ce n'est pas la matière, mais des méthodes, des espaces et les capacités de valorisation et de promotion de ces travaux. En découvrant cette exposition réalisée par l'association des Retraités espagnols, j'ai été, avec beaucoup d'autres, à la fois séduit et impressionné. C'est donc cet inventaire qui doit être fait, et que cet ensemble d'actions puisse prendre sens et faire écho dans un projet global structuré et valorisant.

Jacqueline Charlemagne, directeur de la publication *Etudes Tsiganes*

Les migrations ont toujours fait partie de l'histoire des Tsiganes, depuis le XVe siècle, date à laquelle ils sont arrivés en France. Ils se sont largement répandus ensuite dans toute l'Europe de l'Ouest. Les mouvements migratoires avec l'Europe de l'Est ont repris depuis 1990 et continuent sous nos yeux. Il nous semble que nous répondons à ces exigences, du fait de l'existence ancienne de notre centre et de notre revue associative, 50 ans. Nous remercions la Cité pour tous les contacts fructueux qui se sont déjà engagés notamment avec la revue *Hommes et Migrations*. Nous espérons qu'une convention de partenariat pourra se faire avec notre centre de documentation qui reçoit un public qui correspond aux principes que vous avez indiqués précédemment. Il nous semble, notamment en ce qui concerne le recueil des archives orales, l'histoire des immigrations, l'histoire et la mémoire, que nous allons tout à fait dans votre sens, tout en sachant que nous nous occupons de populations qui sont pour partie citoyens français mais en butte aux discriminations.

Mme Mahamane, association Arah, Toulouse

Une journée ne nous suffira pas pour dire tout ce que nous sommes venus dire, cependant nous allons essayer de faire ressortir les points les plus importants. Il n'existe pas ou peu d'écrits qui concernent les Africains mais une tradition orale, "Un vieillard qui meurt, c'est une bibliothèque qui brûle". De ce fait, nous nous sentons très concernés par les questions de recueil de la mémoire orale. Or rien n'est fait, les anciens continuent de mourir et nous risquons de ne plus avoir de récits. Nous souhaitons savoir, en ce qui concerne la mémoire des noirs, ce qu'il faut faire. J'avais pour projet, et j'ai sollicité le Fasild Toulouse à ce sujet, la création d'un centre d'expression pour les individus et les associations. Nous avons participé à l'histoire de la nation française, et nous souhaitons que nos enfants le sachent et qu'il y en ait une trace. On nous répète systématiquement la même chose, que les autres disposent d'écrits et que pour nous cela reste oral. Cependant, pour passer de l'oralité à l'écrit, des moyens sont nécessaires, que nous revendiquons aujourd'hui, d'autant plus qu'une Cité nationale de l'histoire de l'immigration vient d'être créée en France.

Christiane Herrero

Ce que nous avons dit précédemment est valable pour les populations africaines comme pour les autres. Il n'y a pas de différence. Il faut effectivement que l'on mette en place un cadre scientifique qui permette de faire un travail sérieux et qu'ensuite les associations, les organismes, les radios, et toutes les structures diverses qui ont envie de s'inscrire dans ces programmes et ces projets le fassent. Il n'y a absolument pas de différence.

Mme Mahamane

Ce n'est pas une question de différence. Cependant, il y a ici des représentants pour tout le monde sauf pour les noirs. Ils n'ont pas de représentant. Et c'est l'une de nos revendications. On parle de l'histoire des

Espagnols, des Portugais etc., mais pas de l'Afrique ou uniquement du côté Maghreb, le nord de l'Afrique. Mais que fait-on du reste de l'Afrique ? c'est un continent !

Driss El Yazami

J'ai rencontré dans les années 70 le représentant de la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France. Cette structure a joué un rôle essentiel dans les années 40, 50, et 60. Il y a peu de travaux sur l'histoire de cette association, sauf un petit travail édité à *L'Harmattan*, réalisé par un jeune universitaire de la région de Bordeaux. Il est évident que si l'on veut retracer l'histoire de cette association, c'est-à-dire enregistrer cette histoire, il faudrait établir un programme d'histoire orale et aller en Afrique pour retrouver les acteurs. Si je prends cet exemple c'est pour démontrer la difficulté. Malgré le retard, nous avons réussi les uns et les autres à inscrire la question de l'histoire orale et des archives orales comme prioritaire. Elle a plusieurs niveaux, de la radio aux récits de vie. Cependant cela nécessite une élaboration de programmes avec plusieurs acteurs, dont des chercheurs, des moyens financiers y compris une extension géographique internationale. L'insistance que l'on met sur l'histoire orale ne doit pas laisser entendre que l'immigration n'a pas laissé de traces écrites, ou qu'il n'y a pas de traces écrites de l'immigration. Le premier congrès des intellectuels noirs s'est fait en France, la revue *Présence Africaine* existe à Paris. La librairie qui perpétue le souvenir de *Présence Africaine* existe encore comme un lieu de mémoire essentiel. La commémoration du premier congrès des intellectuels noirs s'est tenue la semaine dernière à Paris. Donc insistons sur la question de l'histoire noire mais soyons attentifs à ne pas perpétuer l'idée que l'histoire de l'immigration c'est de l'oralité.

Abdelaziz Znibaa, président du réseau Idée Immigration Développement Démocratie

Concernant la question de la mémoire, il s'agit, à mon sens, d'une mémoire vivante en phase avec la réalité de l'immigration, c'est un regard aussi bien sur le passé que sur le présent et sur l'avenir. Je pense qu'en tant que partenaires associatifs d'une institution culturelle comme la CNHI, nous pouvons jouer un rôle pour que la Cité embrasse les dimensions du passé, du présent et de l'avenir. On sait très bien que la question du présent est forte, elle est conflictuelle et pose un certain nombre de problèmes qu'il faut regarder en face pour pouvoir les gérer. En tant que partenaires associatifs, nous pouvons apporter notre regard, notre approche car le mouvement associatif de l'immigration notamment, joue un rôle quotidien sur de nombreuses questions d'actualité et sur l'image de l'immigration aujourd'hui.

La communication de la Cité et la politique des publics

Catherine Dionisi, directrice adjointe du service culturel de la ville du Pré Saint Gervais

Ma question concerne la communication de la CNHI. Quand allez-vous communiquer auprès du grand public et avec quels moyens ? Nous envisageons une conférence la semaine prochaine sur le thème de l'immigration italienne, car l'année interculturelle du Pré Saint Gervais est axée sur le thème de l'Italie. J'appartiens à la génération Internet, et j'ai découvert un excellent outil, votre site. Je félicite les personnes qui l'ont mis en œuvre car il devient un outil pour nous également. Nous accueillerons Marie-Claude Blanc-Chaléard qui animera la conférence au Pré Saint Gervais. À ma grande surprise, lorsque j'ai parlé de ce projet autour de moi, peu de personnes connaissaient l'existence, ou l'émergence prochaine de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration. Je me posais la question, car vous parlez beaucoup du fonds, et c'est normal, mais lorsque vous parlez du public, qui je crois sera le prochain sujet, je m'interroge sur quand et comment vous allez vous adresser à vos publics car cela devient urgent. Il semble que beaucoup de gens ne savent pas que la Cité va ouvrir dans quelques mois à peine, surtout vos publics concernés, comme les associations. Les élèves de professeurs que j'ai rencontrés ne savent pas également que la Cité va ouvrir.

Christiane Herrero

La responsable de la communication pourra vous répondre, mais nous avons commencé à communiquer en étant présents dans un certain nombre d'événements. Cependant, le niveau d'information est fonction de l'état d'avancement du projet. En ce moment, la partie visible est sur le site. Le travail de communication et d'information est commencé et engagé, mais cela prendra beaucoup de temps.

Jacques Toubon

C'est une très bonne question. Je pense que la meilleure réponse est celle que vous avez donnée. Si vous trouvez beaucoup de choses sur le site, si vous avez comme intervenante Marie-Claude Blanc-Chaléard, une des historiennes qui a depuis 2003, le plus travaillé avec la Cité nationale sur la préparation du projet, à la fois dans l'organisation et dans le contenu, c'est la meilleure façon pour nous dans l'état actuel des choses de communiquer. Dès le début, et je persiste dans cette opinion, je ne crois pas que nous devions vendre quelque chose qui n'existe pas. Je sais qu'il y a beaucoup de gens qui sont dans l'idée contraire, car la communication devient maintenant substantielle et remplace le contenu. Je pense que sur un sujet aussi difficile et complexe, et profondément bouleversant pour l'ensemble de nos concitoyens, la plus grande prudence est exigée. Je rappelle que depuis le début en 2003, tous les documents internes, comptes rendus des réunions internes, du comité d'histoire etc, sont accessibles en ligne. Celui qui le souhaite a la possibilité de suivre, au jour le jour, l'évolution du projet. Nous avons formalisé tout cela, et je vous remercie de dire que c'est bien, et j'en félicite Renaud Sagot et son équipe. Nous nous sommes efforcés avec ceux qui travaillent à nos côtés, les historiens, les responsables des administrations, notre équipe elle-même, d'être le plus présent possible dans les colloques où nous sommes invités, d'apporter des informations, de participer à des initiatives, comme Traces en Rhône-Alpes où nous avons été partenaires. Notre première démarche est donc d'essayer d'exister d'abord dans une phase de préfiguration sous forme de partenariat sur les contenus, les idées, les réalisations concrètes. Nous parlerons plus largement de ce que nous faisons à l'occasion de l'ouverture de l'exposition permanente et nous communiquerons bien évidemment davantage. Je pense que cette idée, et sa concrétisation, une Cité nationale de l'histoire de l'immigration, doit faire son chemin. Je ne pense pas du tout qu'elle soit évidente, je ne pense pas qu'une communication sur ce sujet soit une information neutre, reçue de manière neutre. Il faut que nous soyons très attentifs à ce que notre proposition, nos réalisations, ce que nous allons montrer dans l'exposition permanente par exemple, qui sera un résumé de 200 ans d'histoire de l'immigration à travers cette muséographie, soit l'essentiel de notre communication.

Vous avez parlé du public scolaire. Nous avons signé, il y a deux ans, une convention avec l'académie de Créteil, pour mener une expérience pilote dans les trois départements de cette académie, la Seine Saint Denis, le Val de Marne, et la Seine et Marne. Nous avons effectué certaines réalisations, y compris des journées académiques avec les inspecteurs régionaux, sous la houlette de Philippe Joutard, qui préside le comité pédagogique, Laure Barbizet et Nathalie Héraud qui est en charge de tout cet aspect pédagogique. Nous avons beaucoup avancé et allons présenter pour le printemps un DVD à destination pédagogique avec le Centre national de documentation pédagogique de l'académie de Créteil. Peut-être que cela ne se sait pas assez, mais je préfère avoir une bonne réputation qu'une renommée. Pour nous tous ici, il semble évident qu'il faut faire ce projet, mais il y a un très grand public qui n'a pas le même type de réaction et peut tout à fait s'interroger. Je crois donc que si nous voulons que la Cité nationale de l'histoire de l'immigration rencontre maintenant son public, c'est-à-dire le grand public, il faut qu'il n'y ait aucun risque de contresens, ou de déviation du sens. C'est en cela que j'ai, depuis le début, été très prudent sur l'idée de communiquer sans avoir au préalable montré. Il est important pour nous que tous ceux qui le souhaitent puissent être, et c'est le rôle du réseau, des relais d'information. Nous en parlerons dans les ateliers. La question qui se pose maintenant est comment le réseau de partenaires installera la Cité partout, dans l'idée et dans la vie des gens, notamment de ceux qui sont directement concernés, par exemple les enseignants ?

Conclusions de l'étude sur les perceptions et les images du projet de la Cité : questions pour le réseau

Michel Wieviorka, président de l'association internationale de sociologie, directeur du Centre d'analyse et d'intervention sociologiques (Cadis - EHESS) et Alexandra Poli, sociologue rattachée au Cadis²

² Cette intervention n'est pas disponible.

Atelier n°1

Le réseau des partenaires de la Cité composition, fonctionnement, organisation, modes de collaboration et de coproduction, moyens, périmètre (du régional à l'international)

Animatrice : Agnès Arquez-Roth, responsable du réseau à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration

Intervenant : Julien Viteau, consultant pour Aletheia

Rapporteur : Carine Rouah, consultante pour l'Organisation internationale pour les migrations

Agnès Arquez-Roth, responsable du réseau à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration

Nous partons d'un constat très simple : depuis trois ans de nombreuses discussions sur la composition du réseau, sur sa structuration, sur son fonctionnement et les modes de collaboration ont eu lieu. Pourtant, on se heurte constamment au problème de la définition des modes de collaboration, qui permettraient de concrétiser et d'incarner cette collaboration, cette coproduction.

Lorsque l'on n'arrive pas à donner une réponse à une question, c'est qu'elle est peut-être mal formulée. On avait besoin de redonner un peu de sens à la structuration même du réseau pour s'intéresser à la façon dont on allait fonctionner ensemble. J'ai donc demandé spécifiquement une mise en image à Julien Viteau qui interviendra durant 15 minutes, afin de nous aider à mieux concevoir et penser le réseau.

Julien Viteau, consultant pour Aletheia

Je suis très heureux de pouvoir introduire ce temps d'échange autour du réseau de la Cité. Il m'a été demandé de proposer une image pour penser le réseau – ce qu'est un réseau en général et ce que pourrait être le réseau de la Cité. Je ne crois pas qu'on attende de moi d'être très opérationnel dans mon propos. Je ne suis pas un spécialiste de l'histoire de la Cité. Ma réflexion va vous demander un peu de confiance car vous ne verrez sans doute pas immédiatement où je veux en venir. Disons que je m'engage à faire le lien, à mettre en réseau mon image et mon propos. Beaucoup de choses se sont présentées à mon esprit quand j'ai vu la richesse du réseau, la diversité des associations, des acteurs. Finalement, j'ai choisi l'image de la mer. La mer est une image extrêmement plastique, évidemment fluide, qui permet de penser le multiple, le diffus, l'hétérogène mais aussi l'unité, le commun, l'homogène. J'espère qu'elle nous permettra de penser, en tout cas, le réseau de la Cité ou la Cité du réseau. La mer me paraît d'autant plus indiquée, dans la circonstance, que la mer, ce n'est pas rien dans l'histoire des migrations. Et puis, je suis de formation philosophique, et j'ai donc, nécessairement, une dette envers la mer. La pensée grecque n'aurait pas pu émerger ou surnager sans la mer. Voilà, j'ai choisi la mer pour parler de réseau.

Leibniz disait que nous n'avons pas de point de vue sur les choses mais que les choses sont des points de vue. C'est une très belle idée d'une grande modernité. Nous allons voir qu'elle peut être utile pour ce qui nous occupe. Je ne dirai, donc, pas quel est mon point de vue sur le réseau de la Cité – je ne suis pas le plus qualifié pour cela – mais je dirai quel est le point de vue que peut être le réseau, à mes yeux. Je le dirai en me servant de l'image de la mer. La mer et tous ses points de vue.

Pour soutenir mon propos, et parce que nous sommes à l'Institut national d'histoire de l'art, j'ai choisi trois représentations de la mer pour vous parler du réseau.

Je commencerais par un premier tableau de Cézanne qu'on trouve au musée d'Orsay. Il a pour nom : « le golfe de Marseille vu de l'Estaque ». On y voit la mer de loin, de haut. Elle est lisse et étale. Un grand aplat bleu. La mer se présente souvent sous cette forme soit lorsqu'on la voit à l'horizon, soit lorsqu'on la survole en avion. En langage géométrique, on parlerait de plan de courbure uniforme. Cela signifie que la mer est d'un seul tenant. On peut en mesurer la surface en utilisant la géométrie d'Euclide.

Je poursuivrai par un second tableau de Raoul Dufy. Il s'intitule « Baie des anges, Nice ». C'est une œuvre pleine de vie. Dufy a cette capacité de nous mettre en joie. On y voit la mer, encore, mais cette fois-ci, la mer moutonnante. Elle continue à tenir d'un seul tenant, mais elle est ridée de bosses et de creux bien visibles.

Enfin, troisième et dernier tableau, « La mer près de Fécamp » vue par Monet. Ici, près de la falaise, tout change. C'est la mer écumante. On voit des ruptures de continuité. La mer fait des bonds dans l'espace, à gauche à droite, puissante et difficilement prévisible. Dans ce cas, Euclide n'est plus bon à rien. Longueur par largeur ne nous permet pas de mesurer les surfaces de la mer écumante. Seule la physique quantique dispose d'équations pour prévoir – et non pas calculer – la mer au ras des vagues.

Voilà les trois points de vue. La mer étale. La mer moutonnante. La mer écumante. Ces trois états de la mer ne se contredisent pas. La mer est tout à la fois comme la représentent Cézanne, Dufy et Monet. Pour moi, le tableau de Cézanne, c'est le domaine de l'homogène, du commun. C'est la mer comme espace. À l'inverse, la mer de Monet, c'est le domaine de l'hétérogène, du diffus mais aussi de la créativité, du renouvellement.

Ici, nous arrivons au réseau et à la Cité. En effet, la complexité du rapport entre la Cité et le réseau tient bien à la coexistence de plusieurs niveaux, de plans distincts et pourtant reliés. Comment la Cité peut-elle devenir la mer, à la fois étale et écumante ? Car, enfin, il y a une nécessité pour la Cité d'être homogène avec un projet muséographique qu'elle assume pleinement. Il y a un devenir-institution qui doit s'imposer sous peine d'une absence de cohérence, d'une place introuvable dans le paysage culturel. Les conservateurs doivent conserver, c'est leur métier. Et conserver, c'est garder vivant. C'est servir. En même temps, la Cité, c'est à l'origine un ensemble d'acteurs associatifs, de groupes engagés, de dynamiques qui tirent et poussent, de revendications, de militants, de passionnés... Au fond, ce qui est là, c'est la mer bouillonnante. Ce qui doit advenir c'est la mer étale et connexe. Ou, pour le dire autrement, ce qui est là, c'est le réseau. Ce qui doit advenir, c'est une Cité pour l'histoire de l'immigration. Mais, entre les deux, il y a la mer moutonnante. Il y a la mer avec des creux et des bosses. Cet état de la mer signifie – et cela vaut pour tous les systèmes – que le diffus ne se rassemble dans le commun qu'à la condition d'un principe régulateur, unificateur. Il y a toujours un état intermédiaire de la mer. Cet état doit être à la fois rigide – il appartient au commun – et suffisamment souple – il émane, il annonce la richesse du diffus. Dans la société en général (où il s'agit bien de produire du commun avec du divers), c'est le droit qui remplit cet espace. Dans le cas de la Cité et de ses réseaux, ce principe porte un nom propre. Il s'appelle Jacques Toubon. Voilà un homme qui, pour moi, a rendu possible le passage du réseau à l'institution (et réciproquement). Son parcours le prédisposait à tenir cette fonction médiane car on n'a pas de parcours politique et ministériel sans en connaître un bout sur les institutions. Que Jacques Toubon ait parié sur le réseau – en relayant le besoin d'un lieu vivant et ouvert pour l'histoire de l'immigration – le rendait légitime à opérer le bord à bord entre l'institution qui doit advenir et le réseau qui est le déjà-là.

Maintenant, la Cité va ouvrir. Le principe régulateur – la mer avec ses creux et ses vagues – doit s'incarner dans des organisations, des liens et des médiations. Il faut, d'une certaine manière, que la Cité et le réseau trouvent leur droit. Cela suppose qu'on ne se trompe pas de langue. Il y a un instant, j'ai indiqué que si l'on se sert de physique quantique pour décrire la mer vue du ciel, on n'obtient rien. Ça ne marche pas. Dans mon analogie, cela signifie que le réseau ne peut pas se substituer à la Cité. Mais, à l'inverse, si on utilise Euclide pour mesurer la mer écumante, on n'obtient aucun résultat. Cela signifie que le réseau ne peut pas s'institutionnaliser sous peine de n'être plus le réseau. Le réseau de la Cité ne peut pas être l'association des amis de la Cité (comme on rencontre ce type d'associations dans les musées). Il s'agit de penser quelque chose de radicalement nouveau. D'autant plus nouveau qu'on ne peut pas dire quelque chose comme : la Cité ce sont des compétences et le réseau des militants. Parce que les professionnels, on les trouve aussi dans le réseau. Et les militants, on peut les trouver dans la Cité. Pour de multiples raisons, je suis très sensible à cette question de compétence et de militant. Je travaille, pour l'essentiel, sur les discriminations et ce qu'on appelle, souvent improprement la diversité, et quand je vois ce que devient cette question dans les institutions – une affaire de techniques et d'argumentaires où peu de choses se disent sur la justice sociale – quand j'observe que les acteurs associatifs qui ont poussé l'Europe et on lutté, en France, pour la loi du 16 novembre 2001 se trouvent disqualifiés par les institutions sur le mode : « *merci d'avoir combattu contre les discriminations. Maintenant, c'est une affaire de professionnels* » - et

bien je ne souhaite pas que quelque chose de ce type se joue sur l'histoire de l'immigration. Donc, il faut inventer quelque chose de nouveau.

Cela m'amène à ma dernière question philosophique: est-ce que c'est au commun – à la mer vue du ciel - de dicter sa loi? Platon nous dirait que, oui, certainement. La mer vue du ciel est sans doute ce qui se rapprocherait le plus, selon lui, d'une essence de la mer. La mer de Platon, c'est sa cité idéale – la République. Et Platon n'a pas d'autre obsession que de mettre au pas la multitude. Depuis Platon, nos conceptions ont évolué. Le diffus, le différent est pensé comme le lieu vivant et expressif de la créativité même si les lois de la création ne s'abolissent pas et qu'elles peuvent faire une œuvre à partir de l'hétérogène. Alors, si la Cité ne doit pas dicter sa loi, je crois néanmoins qu'elle doit prendre position : qu'attend-elle d'un réseau? Quelle place veut-elle lui faire? C'est une question politique et, donc, une question de moyens. C'est sans doute aussi la question d'un rapport de force. Pour continuer à se construire et à se développer – dans un contexte où la précarité financière des associations pèse son poids et accapare beaucoup de temps et d'énergie – il y a nécessité pour la Cité de clarifier et de se doter de principes structurants. Il faut penser l'état intermédiaire de la mer – c'est-à-dire le service des réseaux - fixe et souple, dedans et dehors, ascendant et descendant. Il y a nécessité de se doter d'outils, de chartes, de définir des modalités de coproduction praticables et de penser la territorialité parce que vous voyez bien que la mer elle est à Cannes, Nice, Fécamp... et pas seulement au Palais de la Porte Dorée.

Au Palais de la Porte dorée, il y a un aquarium. L'aquarium et la mer entretiennent un rapport d'abstraction plutôt que de réduction. Un aquarium, ce n'est pas la mer en miniature ou la mer mise en vitrine, c'est une représentation de la mer, poétique ou aliénée dans la ville, c'est selon. La mer préexiste à l'Aquarium. Le réseau préexiste à la cité. Ce qui est grand – la mer écumante comme le réseau de la cité - n'est pas diminué à entrer dans la représentation. Mais cette représentation doit être une création à part entière qui supplémente la chose elle-même et n'oublie pas d'où elle vient.

Débat

Victor Dixmier, secrétaire général de l'association Omar le chéri, association de journalistes, webmasters, graphistes

Comment allez-vous faire travailler les associations de Paris et les associations de Province? Comment allez-vous faire l'articulation Paris - Province et faire concrètement vivre ces réseaux?

Agnès Arquez-Roth

Depuis la mission de préfiguration de la Cité nationale, des associations de l'ensemble du territoire national se sont impliquées non seulement dans la réflexion de la mission de préfiguration mais ont elles-mêmes innové et lancé des dynamiques de réflexion sur leur propre territoire. Le réseau existait avant que le projet de la Cité n'émerge. Ces dynamiques sont d'ores et déjà construites, le projet de la Cité a été fédérateur pour permettre une meilleure connaissance des différentes dynamiques et ressources qui existaient déjà. La question qui se pose dans cet atelier est celle de l'articulation du réseau existant avec les programmations qui pourront être développées au sein de la Cité.

Trois modes émergent des discussions que l'on peut avoir sur ce sujet :

- Des initiatives de la Cité au Palais de la Porte Dorée pouvant être valorisées, donner lieu à des événements en région, et permettre une articulation avec des productions faites en région
- A l'inverse des initiatives pertinentes existant déjà dans le réseau, notamment si elles rentrent en cohérence avec la programmation, pourront être valorisées au Palais de la Porte Dorée
- Il y a aussi une possibilité de projets qui émergeront de nos réflexions et qui donneront lieu à une coproduction et à une mutualisation de moyens humains, techniques voire d'autres modes d'articulation et de collaboration. Par exemple, la Cité peut être facilitateur dans des négociations de financement dans les régions. Il y a trois ministères de tutelle et l'on peut travailler à ce que les Drac ou les directions régionales de l'Acsé, qui sont sensibilisées à ces questions, puissent avoir une écoute par rapport à des projets qui seront ensuite valorisés dans une programmation de la Cité

Ces grands axes existent mais pour les rendre opérationnels, nous devons aboutir à des projets très concrets, trouver les principes régulateurs pour pouvoir les écrire et avoir des procédures de relation entre les uns et les autres.

Roger Yoba, membre du conseil des étrangers parisiens non-communautaires

On focalise sur les associations, mais il faudrait mobiliser les réseaux liés à la francophonie. Je pense également au réseau des alliances françaises. Par ailleurs, quelle est la place du patronat ? Le patronat a joué un rôle important dans l'histoire de l'immigration. Et les structures liées à la santé, au traitement des maladies tropicales et de nouvelles maladies qui font leur apparition et qui sont spécifiques aux populations migrantes.

Arnaud Dehédin, Epi, centre de ressources intégration et politique de la ville en Picardie

J'aimerais que vous définissiez ce que vous entendez par réseau. Est-ce que l'on parle de réseau constitué type associatif, ce qui n'obère pas d'autres types de réseau, par exemple entrepreneuriat ? Est-ce que l'on parle du réseau au sens large, des acteurs locaux à quelque échelle que ce soit ? Concernant les différents niveaux de collaboration que vous avez cités, y aura-t-il des espaces spécifiques d'échange et de formalisation ?

Vous parliez d'un comité scientifique et de la manière dont le réseau pourrait s'impliquer ou s'intégrer dans la programmation de la Cité, cette programmation fait-elle l'objet d'un consensus entre le réseau et la Cité et son Conseil d'administration éventuellement ?

Les échanges entre le réseau, à définir, et la Cité ne se font-ils qu'en aval ou en amont, dans la continuité ? Y a-t-il des espaces de discussion type le forum qui seraient des rendez-vous annuels ou biennuels réguliers ? Et quel mode d'information mutuelle peut-on construire et sous quelle forme pour que cette notion de collaboration et de partenariat devienne naturelle puisqu'il y a les espaces et les outils qui le permettent et sont relativement simples entre une centralité parisienne et un essaimage sur le territoire national, voire au-delà, je pense notamment aux départements et aux territoires d'outre-mer ? Sommes-nous en capacité de nous organiser en région ou de proposer des modalités d'échanges particuliers en associant des collectivités notamment régionales et départementales qui ont des vocations patrimoniales de plus en plus fortes et sur lesquelles nous pouvons nous appuyer ?

Pour notre part nous essayons de nous appuyer sur les archives départementales voire communales, au-delà de ce que le réseau associatif peut capitaliser, au vu de la richesse régionale. Comment pouvons-nous interpeller et travailler avec les collectivités, sous couvert d'un partenariat étroit avec la Cité, pour faciliter un certain nombre de choses et que ce qui peut être rassemblé en région trouve corps, une valorisation à un niveau national voire plus ?

Malika Bentaieb, direction de la Population et des Migrations

En partant des trois images de la mer, s'agit-il d'une relation fusionnelle, ou d'interdépendance entre le réseau et la Cité ? Quel type de communication entre le réseau et la Cité ? Ne pourrait-il pas y avoir sur le site une Newsletter ? Ou un forum sur lequel pourraient s'exprimer les associations, le réseau et la Cité afin qu'il y ait une relation, une communication ?

Agnès Arquez-Roth

La disposition de cet atelier dans lequel vous êtes très nombreux ne nous aide pas. Mais ce n'est pas forcément à nous d'apporter les réponses. Vous pouvez également vous interpeller entre vous, avoir un débat entre vous. L'idée est de ressortir avec des propositions. C'est pour cela que je favorise la prise de parole des uns et des autres, afin que vous vous exprimiez même si nous avons déjà des éléments de réponse à ce qui vient d'être dit et qui nous permettra de recadrer la discussion.

Bernard Zimmerman, association Soleil en Essonne

Nous sommes une association interculturelle qui travaille dans la banlieue sud-est de Paris. Nous essayons de faire en sorte que les gens se connaissent mieux, dépassent un certain nombre de problèmes. Nous travaillons à la demande d'institutions, de réseaux d'éducation prioritaire, et actuellement avec la

Sonacotra dans les foyers.

Entre la Cité et le réseau les choses peuvent marcher si une confiance s'établit. Elle ne peut être ni dictée à l'avance ni instrumentalisée. Elle naîtra dans des pratiques communes. La confiance peut se créer à travers des échanges, qui impliquent des lieux et des temps. Elle n'est pas donnée d'avance. On pourrait imaginer une sorte de contrat tacite ou éventuellement écrit entre la Cité et le réseau dans lequel les deux parties auraient un intérêt mutuel, au terme duquel les deux partenaires auraient quelque chose à fournir.

Pour ce qui concerne la Cité, ce serait de faire émerger l'histoire et la mémoire de l'immigration. De capitaliser, de capter, non pas dans le mauvais sens du terme, toute la richesse que portent les associations, tout leur patrimoine, tout ce qu'elles peuvent faire remonter du niveau le plus fin de notre société à travers toutes ses composantes. La Cité en a besoin. Que peut-elle fournir en retour pour contribuer à créer cette confiance ?

Les associations souhaitent que la Cité leur facilite l'accès aux moyens nationaux, à travers les institutions nationales ou régionales dont elle peut disposer, qui leur manquent parfois et pourraient les aider à avancer dans leurs travaux.

Damien Boisset, association Approche culture et territoire, Marseille

Nous allons créer un centre de ressources, éducation, histoire, mémoire. Pour moi, il peut y avoir danger entre la position de financeur potentiel de la Cité et la dimension point d'appui. Je trouve très intéressant que la Cité soit le relais auprès des ministères de tutelle, non pas comme un nouveau guichet mais qu'il y ait une véritable dimension culturelle autonome avec toutes les interactions que cela peut induire sur ce que signifie faire partie du réseau. Il y a déjà des réponses me semble-t-il. La dimension de charte garante d'un esprit et d'une philosophie sur les questions d'histoire et de mémoire, d'histoire nationale et pas seulement de l'immigration, sera d'autant plus importante si en être signataire ne signifie pas que l'on a obtenu un financement. Cela créerait un type de rapport à ce conventionnement qui serait pervers.

Quelles associations feraient partie du réseau ? Quelles associations seraient labellisées avec le risque qu'elles s'institutionnalisent et perdent leur vocation non pas « moutonnante mais écumante » ?

Je souhaiterais plus concrètement aborder le problème du rythme entre la programmation de la Cité à moyen ou long terme, et le rythme des petites associations. Il est certainement plus simple de venir à la Cité pour les associations en région parisienne que pour les petites associations régionales. Or, délocaliser une exposition par exemple peut s'avérer plus compliqué en région en terme de rythme, non pas nécessairement en terme de matériel car il peut y avoir des moyens sur place. Comment rendre compatibles ces deux rythmes sans parler des rythmes financiers et des demandes de subventions pour les petites associations ?

Raphaël Lluch, maire adjoint, Noyelles-sous-Lens

La ville de Noyelles-sous-Lens a été un lieu d'accueil et de formation de plusieurs milliers de travailleurs, qui arrivaient directement du sud marocain pour se former à la Fosse 23 de Noyelles-sous-Lens. A ma connaissance, il ne reste rien de leur manière de vivre et des résonances qu'ils ont pu avoir sur le milieu local. Noyelles-sous-Lens est une ville minière de 7000 habitants. Nous avons déposé un dossier à la fin de l'année dernière au bureau du ministre de la culture, pour tenter d'inscrire le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais au patrimoine de l'Unesco au titre des paysages industriels évolutifs. Depuis plusieurs années, des Roumains stationnent sur le territoire de Noyelles dans des conditions effroyables. La collectivité locale et les associations sont démunies, sinon absentes. Est-ce que la Cité peut être une puissance initiatrice et accompagnatrice de projets nouveaux qui sans son aide, sans son accompagnement, sans l'importance des moyens de tous ordres pouvant être mis en œuvre ne verraient peut-être pas le jour ?

A Noyelles-sous-Lens, nous n'avions rien concernant la mémoire des mines. Nous essayons de collecter la mémoire orale d'un certain nombre d'anciens mineurs, de femmes, filles d'anciens mineurs. Dans ce cadre, nous approchons de la réalité de l'existence de marocains, de familles marocaines sur le territoire de la commune de Noyelles. Mais dans le lieu même où ils sont arrivés et se sont instruits en tant que mineurs, aucune trace. C'est un lieu de mémoire qui risque d'être totalement abandonné si on ne monte pas un projet attestant qu'ici ont vécu, ont travaillé, ont souffert des milliers de travailleurs marocains devenus

mineurs et qui sont ensuite retournés au pays ou se sont éparpillés sur l'ensemble du bassin minier. J'aimerais monter un projet pour montrer que ces immigrés qui sont la dernière vague d'immigration dans le bassin minier du Pas-de-Calais ont leur place dans l'histoire ouvrière régionale.

En ce qui concerne le projet d'inscription du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais au patrimoine de l'Unesco, des structures patrimoniales existent, des fosses mais aussi des installations de surface, des terrils. C'est d'ailleurs ce qui rend ce projet pertinent. Cependant, l'histoire de toutes les vagues d'immigrés qui ont nourri et alimenté le bassin houiller ont-elles de l'importance dans le cadre d'un tel dossier ? La présence importante de cette population au sein de la population du bassin minier, a-t-elle de l'importance dans le cadre d'une telle demande ? Est-ce que la Cité peut jouer un rôle d'accompagnement pour attester de l'importance que cela peut représenter dans un dossier de ce type ?

Nous travaillons beaucoup sur les immigrations depuis 200 ans mais la Cité est-elle en mesure de reconnaître et d'accompagner les initiatives consistant à ne pas laisser dans le dénuement le plus total les immigrations nouvelles, telle l'immigration roumaine, dans des conditions encore plus difficiles que celles qu'ont pu connaître les immigrations antérieures, entre les deux guerres ou après la guerre ?

Agnès Arquez-Roth

Sur les premiers points que vous avez abordés, vous avez tout à fait votre place dans le réseau des partenaires de la Cité. Faire un travail de collecte et valoriser la mémoire des lieux ou des personnes qui ont participé à l'histoire industrielle de cette commune, rentrent bien évidemment dans les projets de la Cité. Concernant le patrimoine de l'Unesco, je ne suis pas en mesure de répondre. Peut-être effectivement que le fait de travailler avec nous peut amener une reconnaissance, mais je ne vois pas comment nous pourrions influencer sur la décision de l'Unesco. Quant au troisième point, concernant les populations roumaines qui vivent dans des situations inacceptables, tout en reconnaissant la gravité de ces situations, ce n'est pas l'objet de la Cité. D'autres institutions dont c'est la mission, seraient plus concernées. La Cité est bien une institution publique culturelle, travaillant à la reconnaissance de l'histoire et de la mémoire de l'immigration, tout en sachant que ce travail aura un impact sur les représentations des populations immigrées et de l'immigration. Cependant, nous n'intervenons pas directement dans le champ social et politique.

Christiane Herrero

La définition du réseau se trouve dans les statuts de l'établissement public. Ce sont des associations travaillant dans le champ de l'histoire et de la mémoire, des collectivités territoriales, des élus, des entreprises, des syndicats, tous les acteurs socioculturels mais aussi civils qui de près ou de loin jouent ou ont joué un rôle dans cette histoire. Un développement international est également envisagé.

Si nous avons nommé « forums des associations » les précédents regroupements que nous avons organisés, c'est parce que les associations sont les partenaires principaux et historiques de la Cité. Ce qui ne signifie nullement que nous n'avons pas l'intention d'élargir ce partenariat aux autres afin de les sensibiliser et de les amener à faire partie du réseau, notamment les chercheurs, les universitaires, les historiens etc. Il faut que vous soyez conscients de l'ampleur de la tâche consistant à mobiliser l'ensemble de ces réseaux dans ce que l'on appelle par facilité le réseau. Il faut que l'on situe le périmètre du réseau dans le temps également. Nous sommes aujourd'hui dans une composition relativement figée « d'amis », non pas de la Cité mais de personnes travaillant sur ces sujets ou qui en ont l'habitude, et le désir. Il nous faudra également démarcher des personnes qui n'en ont pas nécessairement envie mais qui jouent ou ont joué un rôle dans cette histoire afin de les mobiliser. Nous aurons besoin de temps pour le faire.

Concernant la communication, il est évident que nous souhaitons mettre en place des moyens de communication entre nous afin que le réseau vive et bouge quelle que soit la forme "maritime" envisagée. Nous avons déjà repéré un certain nombre d'organismes, de projets, mais pas tous. Aussi, nous devons continuer à mieux vous identifier, pour enrichir et alimenter la base de données que nous avons constituée, sur des projets d'associations mais également de personnalités, de chercheurs, d'historiens... Nous souhaitons repérer des personnes utiles à l'objet de la Cité et communiquer entre nous. Nous allons proposer la mise en place d'un espace « réseau » sur le site de la Cité où nous essaierons de donner de la visibilité à certains projets, à ce que vous voudrez bien nous faire parvenir, pour que cela

ait un aspect plus attractif notamment en direction de vos publics et de nos publics de manière plus générale.

Marie-Béatriz Rocha-Trinida

Je suis venue en France dans les années 60, comme Manuel Dias le sait. J'ai travaillé dans plusieurs espaces liés à l'université, au Secrétariat d'Etat à l'immigration, j'étais responsable pour les associations portugaises dans le monde. Je suis une militante pour les migrations, les hommes et les femmes migrants.

Ma question porte sur le réseau international. Comme le disait Abdelmalek Sayad, on ne peut penser à un immigré sans penser à l'origine. C'est une ligne qui lie. Je voudrais féliciter Julien Viteau pour cette image de la mer. J'attends avec le plus grand intérêt un réseau international, cependant, il faudra penser à créer une institution ou une association qui exerce la coordination de ce réseau.

Manuel Dias

Je souhaiterais apporter quelques éclairages vus de la région Aquitaine, de ce que nous avons essayé de formaliser, sans figer, concernant la problématique du réseau. Je souhaitais rappeler deux principes, mentionnés par Driss El Yazami, il s'agit bien « des réseaux » au pluriel. Ils doivent rester à géométrie variable, et ouverts. Nous ne pouvons pas aujourd'hui, de mon point de vue, car c'est trop récent, exclure quiconque, ni fermer quoi que ce soit. La question de la mémoire et de l'histoire de l'immigration n'appartient pas au réseau existant, même s'il a une légitimité à le porter. La CNHI dont la création nous réjouit, ne doit pas être le ghetto de la mémoire, mais un réceptacle ouvert qui irrigue, interpelle, aide l'ensemble des institutions dont c'est la compétence.

Partant de ce postulat, au niveau de la région Aquitaine, après trois ou quatre années de travail empirique, nous sommes arrivés à la conclusion qu'il nous faut créer une association régionale. Cette association régionale sera composée d'au minimum cinq collègues : des associations plurielles, pas uniquement issues de l'immigration, des services de l'Etat car une partie importante de la mémoire s'y trouve, les collectivités territoriales à la fois les élus mais également les archives départementales et municipales, le monde économique à la fois les entreprises mais également les organisations syndicales, car une partie importante de la mémoire de l'immigration s'y trouve également. Nous avons décidé d'associer dès à présent les médias et les universités.

Il n'est pas évident de faire en sorte que ces institutions acceptent de travailler ensemble, aient une culture commune, convergent vers une démarche commune. Nous avons par exemple des difficultés à mobiliser le monde économique, y compris les organisations syndicales. Nous n'avons pas réussi à travailler avec la SNCF par exemple. C'est également le cas des ports de Bordeaux et de Bayonne. Cela ne se décrète pas. Il faut convaincre, faire des démarches, être patient et pédagogue afin de leur donner envie de se saisir de cette question. Le maître mot est de donner de l'appétit.

Outre les associations, pour nous il y a trois opérateurs majeurs, qui devront être le noyau dur du réseau, Pays quartiers d'Aquitaine, centre de ressources avec lequel nous travaillons qui a déjà une vocation de ressources et son propre réseau ; le Musée d'Aquitaine et le Musée de Pau, car ils disposent d'une partie des archives et des collections ; l'association des organismes HLM, car la mémoire des territoires, de la construction des lieux de vie se trouve dans les archives des communes, du ministère de l'Équipement et des directions départementales et régionales de l'équipement, mais également dans les organismes HLM qui ont hébergé ou hébergent encore ces populations. Nous travaillons également avec les universités, France 3 Aquitaine et la Fédération régionale des radios.

Créer un réseau ce n'est pas enfermer les gens dans des carcans, mais ouvrir des fenêtres puis fédérer en donnant à l'ensemble de ces opérateurs, envie de travailler ensemble. Nous avons ainsi identifié, avec l'aide de la CNHI et des forces vives de la région, entre 90 et 150 acteurs publics ou privés qui ont envie de travailler et ont quelque chose à dire en la matière. Le travail de réseau est donc très complexe. C'est un travail de maillage, d'ouverture d'esprit, de démarche, de contact, de communication et d'appropriation par les acteurs.

En février prochain, nous formaliserons une association régionale, car nous avons besoin d'un outil opérationnel pour ne pas rester dans l'artisanat informel. Pour nous le réseau tel que nous le concevons,

n'a pas de sens sans un lien organique, opérationnel et contractuel avec la CNHI. La CNHI est pour nous le point de référence et la plus-value qui permettra dans une interaction de voir comment le réseau peut nourrir l'équipement central et comment ce dernier peut nourrir le réseau dans une logique interactive. Non pas dans une logique de domination du haut vers le bas ou du bas vers le haut, mais dans une logique de respect et d'interpénétration et d'irrigation réciproque.

Il est bien clair dans notre esprit que le trois février nous n'allons pas figer un réseau mais bien ouvrir une fenêtre, persuadés que nous ne connaissons pas 30 %, voire plus, de ceux qui ont travaillés sur ces questions, car nous n'avons pas la prétention de tout connaître. Aussi, laissons cette question ouverte et construisons ensemble, donnons envie en ouvrant une fenêtre pour que tous ceux et celles qui peuvent travailler ou qui ont quelque chose à dire, osent le dire. Créons cet espace d'intérêt, d'envie, d'appétit, pour apprendre à travailler ensemble, car il y a beaucoup d'apprentissage. Pour conclure, vous ne pouvez pas croiser les réseaux sans rencontrer des difficultés, des obstacles, des tensions émanant de personnes, d'institutions, d'organismes. Nous nous sommes heurtés à des problèmes de personnes, à des histoires d'associations, à des tensions entre les collectivités. Ces questions sont inhérentes à la gestion et l'animation du réseau. Bien que nous soyons confrontés à ces blocages et à ces résistances depuis deux ans, nous n'avons envie ni d'exclure quiconque ni de fermer le réseau quand bien même il existe des associations en Aquitaine qui souhaitent se l'approprier. Même si c'est légitime, je ne souhaite pas que cela soit uniquement un collectif politique d'associations.

Carine Rouah, organisation internationale pour les migrations, Rome

Je travaille actuellement sur un projet avec l'Unesco qui a trait aux musées de l'immigration. C'est un terme très générique que nous avons choisi pour parler des institutions culturelles ayant trait aux migrations. Ces trois dernières années, tout comme la France, une dizaine de pays européens créent des musées de l'immigration. Les Pays-Bas lancent la Maison pour le dialogue culturel, le Royaume-Uni, le Portugal, le Musée de l'immigration et des communautés, l'Espagne également à Barcelone. Les musées de l'immigration existent depuis bien longtemps aux Etats-Unis (Ellis Island), au Canada (Pier 21) ou en Australie (Immigration museum).

C'est un phénomène intéressant car les enjeux aujourd'hui semblent être les mêmes que ceux que nous avons entendus en octobre en organisant une rencontre internationale à Rome. C'est-à-dire travailler sur la mémoire, sur l'histoire de l'immigration pour favoriser l'intégration et la diversité culturelle. On a beaucoup parlé de contribution à la Nation. A l'Unesco, nous sommes convaincus qu'en travaillant sur l'individuel, sur la mémoire, sur la narration, sur des histoires individuelles, les jeunes de la seconde génération par exemple, qui ignorent souvent tout du voyage de leurs parents, de cette richesse, reprendront confiance en sachant d'où ils viennent. Ils voudront rendre compte de cette richesse, la montrer ce qui facilitera grandement l'intégration externe. Il était merveilleux de voir l'enthousiasme des 15 pays présents et leur volonté d'échanger. On complique un peu la chose en ajoutant la dimension internationale à la dimension nationale et territoriale. Mais cela permet également d'aller plus vite.

La Cité me semble un projet extraordinaire et je suis ravie d'être présente aujourd'hui. Je vis à l'extérieur de la France et ce projet me paraît l'un des plus utiles en France aujourd'hui. Le travail que vous effectuez en matière de réseau et de partenariat est remarquable.

J'ai appris deux choses en travaillant dans le développement

- La première est « la participation ». Il est très difficile d'être participatif, mais si vous ne l'êtes pas vous n'avez pas d'impact ni de durabilité. Si on parle de faire des projets, travaillons avec les bénéficiaires, écoutons-les, c'est à ces derniers de formuler les projets et de les mettre en place. On pense savoir mieux qu'eux, et quelquefois on se trompe. La participation me semble être au cœur de votre démarche.
- La seconde, « un réseau complique les choses mais permet aussi d'aller plus vite ». Ce qui est intéressant c'est moins de savoir que le réseau est un ensemble d'acteurs que la façon dont ils sont liés. Cela va un peu dans tous les sens mais cela permet aussi d'aller plus vite. Nous travaillons beaucoup avec les pays d'accueil, mais nous aimerions travailler avec les pays d'origine. Il y a tellement de choses à faire, que si l'on peut s'appuyer sur l'existant, sur les compétences de chacun sans réinventer « la roue », on ira beaucoup plus vite.

Quant au réseau international, on s'aperçoit qu'il y a des enjeux communs. Un travail a déjà été fait, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie, notamment en matière de recherche de publics, de marketing et de communication mais il n'est pas transposable à l'identique. Comment attirer un large public ? Comment faire pour que l'on ne s'adresse pas uniquement aux initiés, aux convertis ? Comment peut-on évaluer des projets, faire un appel à collecte, mettre en place des expositions itinérantes ? Tout ceci intéresse divers pays. Les échanges de ressources également. L'Italie par exemple, n'ayant pas une vocation nationale très forte, n'a pas de musée national de l'immigration, mais une dizaine de musées régionaux de l'émigration, qui ont une quantité de ressources racontant l'histoire des Italiens qui sont partis et qui vont bien sûr intéresser la Cité nationale qui racontera l'histoire des immigrés italiens en France. Il en est de même pour le Portugal. L'idée est d'échanger ces ressources et de voir de quelle manière nous pourrions travailler ensemble. Enfin, bien que le mot « musée » soit le plus souvent utilisé, ce qui importe c'est surtout l'idée d'une institution, d'un lieu de représentation et de présentation des mémoires, un lieu d'expressions culturelles, artistiques, d'échanges et de forums. L'année 2008 sera celle des échanges interculturels, profitons-en pour faire quelque chose ensemble.

Danielle Bellini, service des affaires culturelles de Champigny sur Marne

Ce qui me paraît intéressant dans le projet de la Cité, c'est de baser le fondement même et la réalité de ce musée dans les allers et retours entre une institution, des acteurs culturels, des associations, des populations et des habitants. Même si cela se rapproche d'autres projets internationaux de musées de l'immigration, en termes de musée de l'immigration sur le territoire français, c'est inédit. La plupart du temps, nous sommes plutôt dans une logique d'offre d'un musée qui va proposer des collections, des objets à des populations qui sont consommatrices. Or ce que l'on propose là, c'est le contraire. Nous sommes plus dans une logique de partage et d'échanges. On ne veut pas parler d'une Cité qui aurait des compétences, mais on parle de compétences et de savoir partagés. Cela me semble une valeur importante. Pour essayer d'avancer dans cette idée de réseau, il serait peut-être temps de formaliser une charte. Dans ma ville, je travaille beaucoup sur l'immigration. C'est une ville de la région parisienne où il y a plus de cinquante nationalités. Je collabore beaucoup avec des associations sur des histoires individuelles et collectives, de mouvements de populations.

À quel titre puis-je aujourd'hui dire que je fais partie du réseau ? Je me retrouve pourtant dans les projets de la Cité, mais puis-je décréter en vous envoyant des informations, que je fais partie du réseau ? Il faudrait donc réfléchir à une convention ou une charte sans que cela soit très lourd et que cela enferme, mais un document qui soit signé conjointement. Ce n'est pas moi qui m'engagerai, mais ma ville, avec les élus et ce sera discuté au niveau de l'assemblée municipale. Ce sera donc un acte politique, au sens large.

D'autre part, nous avons beaucoup parlé de communication et de voir comment on pourrait diffuser l'information sur le site. Il existe aujourd'hui beaucoup d'initiatives et d'actions émanant notamment des associations. L'idée serait de fédérer l'ensemble de ces actions, de lancer par exemple un festival, chaque partenaire du réseau pourrait faire des propositions correspondant à la réalité locale, ce qui permettrait un certain rayonnement de la Cité. Ne pourrait-on pas se donner comme axe l'ouverture de la Cité, pour que nous puissions, chacun dans nos structures, avoir une initiative à ce moment-là. J'ai l'esprit de démocratisation culturelle, comment faire en sorte que la Cité soit celle de tous et non pas seulement celle des initiés ? Il serait important de rappeler l'ensemble de ces valeurs pour ne pas réduire la Cité à un « guichet ». Dans le milieu artistique, la Cité commence à être connue, et j'entends souvent dire « j'ai besoin de subventions, nous allons solliciter la Cité ».

Agnès Arquez-Roth

Nous devons avancer, tenir compte de ce que vous avez dit, et le reformuler à travers un certain nombre de points qui nous semblent essentiels, pour la structuration et la mise en place de cette future charte qui sera le principe régulateur entre la Cité et le réseau de partenaires. Je souhaiterais que l'on puisse, point par point, les valider ensemble, afin que la restitution de l'atelier en séance plénière soit en accord avec tout ce que vous avez dit.

Hermano Sanches-Ruivo, président de la Coordination des collectivités portugaises de France

Le CCPF est un centre de ressources qui s'attache aux milliers d'associations franco-portugaises et lusophones sur le territoire français, à travers essentiellement des appuis aux projets mais, de plus en plus, des relais d'information. J'ai une question concernant la dernière rencontre nationale et le travail de mémoire. Une problématique revient systématiquement : la seconde génération ne connaît pas en partie la véritable histoire de la première. C'est pour nous évident. Une structure comme le CCPF est un partenaire du réseau plus que naturel. La problématique principale, lorsque nous avons commencé à travailler sur ces thématiques, a été celle des partenariats. Nous nous sommes heurtés au problème du ministère de l'éducation. Comment élargir la réflexion et faire travailler les enseignants qui sont au contact de ces générations ? Cela n'intéresse pas uniquement les jeunes issus de l'immigration portugaise, mais a priori tout le monde. La Cité aura-t-elle ce pouvoir et cet objectif fort de mobiliser des structures, car une coordination nationale fut-elle importante ou une association locale n'en a pas forcément les moyens ? Ce partenariat avec l'Education nationale, car c'est celui qui nous intéresse, est extensible à tous les autres ministères.

Gabriel Gaso-Cuenca

Je remercie Julien Viteau pour son intervention que j'ai beaucoup appréciée.

Comme il le souligne dans son intervention, nous sommes aujourd'hui face à des logiques différentes. D'une part que la Cité existe ou n'existe pas, il y a des acteurs qui travaillent autour de la question de la mémoire. Que la Cité existe ou n'existe pas, les acteurs existent et travaillent déjà en réseau. Comme l'a dit Manuel Dias, ce sont des réseaux à géométrie variable, qui fonctionnent sur des thématiques, des rythmes différents et divers, sur des espaces et des géographies distinctes. C'est une logique qui appartient aux acteurs travaillant depuis longtemps sur les questions de la mémoire, constituant des réseaux en fonction de la lecture que nous avons de nos besoins. Il y a aussi une autre logique, celle du décret, qui attribue à la CNHI dans son article deux la charge de développer et d'animer un réseau de partenaires. Ce sont deux logiques différentes mais pas forcément contradictoires. Elles ne s'opposent pas forcément à mon sens.

Je suis tout à fait d'accord avec le principe d'une charte, mais il faudrait l'appeler autrement. Une charte entre une association et la Cité rentrerait effectivement dans la charge attribuée par décret à la CNHI d'établir une relation partenariale avec un certain nombre d'acteurs. Cependant pour notre part, lorsque nous parlons de réseau, nous ne nous référons pas exactement à ce type de fonctionnement bilatéral entre le réseau et un acteur, mais plutôt, et c'est pour cela que nous insistons sur le pluriel, de réseaux qui peuvent se constituer ou disparaître au gré des projets, des circonstances et des besoins à un moment donné. L'idée que nous souhaitons creuser est celle de la relation qui peut par la suite s'établir entre ces réseaux qui se créent sur des projets concrets et la CNHI et quels types de partenariats cette relation peut générer. En disant cela je pose plus de questions que je n'apporte de réponses. Cependant, avec un certain nombre d'associations qui travaillent dans ce domaine, nous souhaitons passer à une autre phase. Faire inscrire les lieux de mémoire de l'immigration dans le cadre des journées du patrimoine, et lancer une biennale sur la question de l'histoire de l'immigration, projet qui peut faire l'objet d'un travail en réseau avec les partenaires qui souhaiteraient s'y associer. Le projet pourrait être mené par les acteurs associatifs mais pas exclusivement. On pourrait y associer des universités, des centres de recherche, des entreprises... Il pourrait se faire de manière autonome mais en étroite collaboration avec la Cité, ce qui n'est pas contradictoire. On peut travailler en synergie avec la Cité nationale de l'histoire de l'immigration mais de manière autonome.

Manuel Dias

Je souhaiterais répondre à la question posée par M. Sanches concernant l'enseignement. Il y a au moins trois académies qui font une démarche expérimentale. L'académie de Créteil qui travaille depuis trois ans dans une démarche contractuelle avec la CNHI. L'académie de Midi-Pyrénées à Toulouse, l'académie de Bordeaux. Il est également prévu d'établir une convention partenariale avec le ministère de l'Education nationale pour sensibiliser, former et produire des outils afin que les enseignants qui souhaitent travailler sur ces questions aient des références. En Aquitaine, nous avons fait une rencontre régionale intitulée "Mémoire et éducation". Il est nécessaire de former et de donner des outils pédagogiques aux enseignants mais également de qualifier les associations intervenant dans les projets éducatifs des écoles. Nous sommes en train de lancer un projet de formation à la fois des maîtres et des acteurs professionnels des associations car il y a une convergence entre ces deux mondes.

Agnès Arquez-Roth

Nous allons essayer de formuler et de commencer à redéfinir nos modes de collaboration. Vous pourrez intervenir pour compléter ou reformuler. C'est à la fois une synthèse de ce qui a pu être dit dans le groupe de travail des partenaires du réseau qui ont préparé ce forum, de ce que vous venez de dire et d'un certain nombre de réponses que je n'ai pas données au fur et à mesure et que je vais essayer de réintroduire dans chaque point.

Les images que nous a données Julien Viteau, sont très importantes pour décrire le réseau de partenaires de la Cité comme un réseau multiple avec des composantes et des modes de fonctionnements différents, mais pas contradictoires, pouvant appartenir à un ensemble que nous allons essayer de définir aujourd'hui.

Pour clarifier ces notions, je souhaite aborder la composition du réseau. Il y a bien sûr la référence au décret de création de l'Établissement public et administratif dont je vous rappelle le texte : "développer et animer sur l'ensemble du territoire un réseau de partenaires, constitué notamment d'associations, de collectivités territoriales, d'institutions scientifiques et culturelles, d'entreprises et d'organisations syndicales poursuivant des objectifs similaires". Ou encore "dans le cadre de ses missions, l'établissement entreprend, accueille ou suscite, le cas échéant avec d'autres partenaires, toute activité, initiative et manifestation liée à cette mission, notamment en matière de programmation culturelle et artistique, de débat public, d'information, d'action éducative et de recherche". La composition du réseau est donc très large.

À la question "faut-il déterminer si l'on fait partie du réseau ou non", le décret propose qu'il y ait une ouverture très large des membres du réseau. L'établissement menant des missions à la fois reconnues dans la constitution et en rapport avec les droits de l'homme, je vois peu de personnes ou d'institutions se déclarer contre les missions que nous nous proposons de poursuivre. Comme le proposait le groupe de travail, il faut garder une définition et une ouverture très ample. En revanche, ce sont les projets concrets qui nous fédéreront et nous rassembleront. Il faut cependant que des modalités de collaboration, des conventionnements soient élaborés.

Il y a actuellement 1500 partenaires du réseau. Nous n'allons pas faire autant de conventions. Il faut se cantonner à la définition donnée par l'établissement public dans un premier temps, avec une ouverture très large des membres du réseau et faire en sorte que ce soient les projets qui fédèrent, structurent et régulent les relations entre les différents partenaires.

Le deuxième point important quant à la composition du réseau est la diversification. Il est vrai que ce sont essentiellement les associations qui ont, depuis la mission de préfiguration, participé à l'élaboration du projet. Mais elles-mêmes souhaitent cette diversification. Il faut inciter les collectivités territoriales, les entreprises, les syndicats, à leur façon et dans leur domaine d'expertise, à se poser la question de l'histoire et de la mémoire de l'immigration. Cet enjeu est également très important.

Le réseau de la Cité comprend effectivement des réseaux à géométrie variable tant au niveau de leur composition que dans leur implication dans le projet de la Cité. Il y a des associations, des institutions qui seront des partenaires presque quotidiens de la Cité car ils ont une expertise forte et importante pour les projets de la Cité. D'autres qui ont un objet plus social, par exemple une régie de quartier, qui dans le cadre de sa programmation a le souhait à un moment donné de mener une action en rapport avec l'histoire et la mémoire de l'immigration. Il faut que nous puissions rester ouverts à ce type d'initiative, sans pour autant faire par exemple de cette régie de quartier, un centre de ressources de la mémoire de l'immigration. Il faut que l'on garde cette géométrie variable dans la composition des acteurs mais aussi dans leur manière de s'impliquer dans le projet de la Cité.

Danielle Bellini, service des affaires culturelles de Champigny sur Marne

Nous travaillons en ce moment à Champigny avec un groupe de 20 femmes venant de 18 pays différents, sur une fiction qui sera réalisée avec des professionnels. Le Conseil régional nous apporte une aide financière. Cette fiction porte sur leurs histoires personnelles, la façon dont elles sont venues en France etc. Ce projet va ensuite être présenté dans le cadre d'un festival de cinéma dans les territoires occupés et

à Jérusalem. Je ne trouverais pas gênant d'inscrire le service culturel de Champigny dans les partenaires du réseau dans mes outils de communication. Qu'est-ce qui aujourd'hui m'autoriserait à le faire officiellement ? Dois-je vous envoyer le dossier et attendre une validation ?

Agnès Arquez-Roth

Jacques Toubon a été assez explicite à ce sujet. Il n'y a pas de volonté de labellisation des projets de cette manière. D'autant plus que nous n'avons pas participé à votre projet. C'est différent lorsqu'il s'agit d'un projet que nous co-produisons, pour lequel nous avons réellement été sollicités sur le fond ou sur l'accompagnement. Cela est vrai pour tout type de partenariat. Quand vous menez une action qui oeuvre dans la mission générale par exemple du ministère de la Culture, vous ne mentionnez pas « projet soutenu par le ministère de la culture ». C'est la collaboration dans les projets qui permet d'y inscrire la Cité nationale de l'histoire de l'immigration.

Danielle Bellini, service des affaires culturelles de Champigny sur Marne

Je ne comprends pas. Si l'on fait partie du réseau, l'idée c'est aussi de faire vivre la Cité, de communiquer sur l'existence de la Cité, sur ses valeurs.

Agnès Arquez-Roth

Il faut au moins que nous recevions ce dossier.

Christiane Herrero

Il faut également voir le niveau d'implication des dossiers sur l'histoire et la mémoire. On ne peut pas se déclarer partenaires sur différents types de projets. On peut cependant désirer être partenaires même si l'on n'intervient que marginalement. Dans ce cas et au-delà de l'implication, il peut y avoir un autre niveau, celui de relais d'information, d'échange. Ce qui crée le lien entre les membres d'un réseau, c'est ce que l'un apporte à l'autre et réciproquement. C'est sur ce point que nous devons travailler et approfondir notre réflexion. C'est là que réside la difficulté, car c'est effectivement à géométrie variable. Nous serons amenés à travailler avec certains partenaires qui pour leurs propres activités auront besoin de se référer à la Cité au quotidien et avec d'autres pour lesquels ce sera beaucoup plus ponctuel et marginal mais en même temps important. Nous devons réfléchir à cette modulation.

Ivan Jossen, Coralie, coopération des Radios Libres

Nous produisons et intervenons dans des colloques notamment sur les langues minoritaires, les problèmes de l'immigration, sur le Sida en banlieue, etc. A qui devons-nous présenter les projets à la Cité ? Avec qui devons-nous contracter ? Qui rassemble les partenaires associatifs, est-ce la structure centrale ? Il manque un organigramme complet dans le dossier de présentation.

Depuis 30 ans, je me bats sur la question des médias. Je constate que l'on n'en parle pas dans les associations, les partis politiques et les syndicats. Si je n'avais pas été présent, il n'y aurait pas un point spécifique sur cette question aujourd'hui. Nous restons toujours entre nous, il n'y a pas de moyen de toucher un public plus général, celui qui regarde à 80 % les informations sur TF1 et trois heures par jour la télévision. Comment se fait-il que, dans les médias de service public, il n'y ait pas une heure par semaine à disposition des associations leur permettant de parler librement de leurs débats, de leurs initiatives, et que personne ne réagisse ? Deuxièmement, vous avez à votre disposition un média naturel, le tiers secteur du média associatif, magazines écrits, radios, télévisions libres, qui ne sont pas présentes aujourd'hui. Je fais moi-même partie d'un réseau mondial de radios associatives, l'Union des radios communautaires francophones, elles n'ont pas été invitées. Ce n'est pas une critique, je pense simplement que c'est un aspect que nous devons garder présent à l'esprit en permanence.

Martha Pennac, Remetou association

Nous intervenons sur le thème de l'identité auprès de jeunes français ayant des parents issus des différentes diasporas, notamment noires et maghrébines. Comment les accompagner sur le plan identitaire pour les amener à se reconstruire et leur permettre d'asseoir un projet de vie, entre autres en terme d'insertion professionnelle ? Nous travaillons également sur le co-développement et l'accompagnement des migrants et des étudiants dans leur projet de retour. Parlant de l'identité, il me paraît effectivement très important pour les 2^e, 3^e générations, qu'un travail de fond sur la mémoire et

l'histoire de l'immigration soit réalisé et puisse être valorisé à travers des actions dans le secteur de l'enseignement et sur le plan médiatique. Nous parlons beaucoup du passé, mais il est très important de prendre en considération et de construire le présent et l'avenir. Dans le cadre du co-développement, il est important de valoriser le travail effectué par les migrants en faveur de leur pays, car c'est également tenir compte du présent pour construire le futur. Il me semble que toutes ces actions relèvent des missions et des prérogatives de la Cité.

Dominique Sentilhes, Médiathèque des 3 Mondes

Nous sommes distributeur de films et éditeur de DVD. Les mouvements de populations et les migrations nous intéressent au plus haut point. Nous savons tous que les membres constitutifs du réseau sont extrêmement différents. La réussite de la Cité et de ces réseaux va beaucoup dépendre de l'information, et de la gestion de cette information qui va se situer à des niveaux très différents. Certains organismes seront capables de vous adresser des dossiers très bien constitués, d'autres prendront contact avec vous via un courrier ou par téléphone etc. Ceci suppose pour la direction des réseaux une équipe très forte, plus de deux ou trois personnes pour gérer ce flux d'informations que vous aurez à traiter. Or me semble-t-il vous n'êtes que deux.

Je crois effectivement, comme cela a été dit, qu'un site dédié à ces relations pourra rendre de grands services par sa structuration. Tout le monde pourra accéder aux propositions de la Cité, sur plusieurs années, car ce sera public. Tout le monde pourra accéder aux propositions et aux réponses du réseau également, aux projets qui auront été labellisés. Même si le terme ne plaît pas forcément, il faudra bien les distinguer, les classer dans le temps, leur donner une priorité car un film ne demande pas le même délai qu'une chanson de rap par exemple. Ce site pourra aller plus loin. Il s'insérera dans le portail de la Cité, pourra fournir des éléments d'extraits de films, de pièces de théâtre, des comptes rendus de réunions, des projets de colloque, donner l'envie de travailler dans tel ou tel autre domaine. Pour conclure, le contrôle du flux d'information me semble à la base du succès du réseau.

Agnès Arquez-Roth

Nous allons aborder quelques éléments de restitution :

- Le réseau est à géométrie variable dans sa composition et dans son implication dans la Cité.
- Il doit rester ouvert à de nouveaux membres.

Deux points restent à résoudre :

- La difficulté d'ouverture vers les entreprises et les syndicats.
- À quel moment peut-on se prévaloir d'appartenir au réseau et sous quelle forme ?

Un début de proposition :

- C'est le projet qui pourra résoudre la question de faire partie ou non du réseau, de se prévaloir ou pas de la Cité. Cet aspect est à creuser et à mieux définir.
- Un contrat doit être signé dans le cas d'un échange ou d'une prestation.
 - La Cité et le réseau, c'est également un travail sur la stratégie des projets de la Cité jusqu'à leur réalisation. Il y a un intérêt commun à travailler ensemble.
 - Il faut valoriser la confiance entre les partenaires et poser le principe d'un va-et-vient entre la société civile et l'institution.
 - La structuration du réseau : depuis le 1^{er} janvier 2007, le réseau est présent dans le Conseil d'administration. Trois membres y siègent. 14 membres du réseau siègent au Conseil d'orientation, organe stratégique de l'établissement sur la pensée de la programmation. Il faut souligner la présence très forte des membres du réseau dans les instances de la Cité, il est important qu'ils y prennent la parole.
 - L'organigramme de la Cité, est en cours de modification. Un service Réseau y est mentionné, ce qui permet donc une matérialisation de l'implication du réseau dans le projet de la Cité.

- La dimension territoriale a été évoquée à maintes reprises. Il a définitivement été décidé de ne pas faire d'antennes de la Cité et de garder une souplesse d'organisation, de favoriser les liens et la mise en œuvre des projets.
- La dimension internationale intervient y compris au niveau local, puisque là aussi, il se monte des projets transfrontaliers ou des sujets sont abordés avec une dimension internationale. L'idée est bien de garder une organisation souple qui doit se structurer autour des projets et des modes de collaboration.
- Concernant le fonctionnement, il s'agit de définir une stratégie commune avec le réseau. Cela doit pouvoir se faire dans les instances où le réseau est présent. Cela suppose des systèmes de communication et d'information. C'est une grande avancée et une innovation dans une institution publique que des personnes appartenant à la société civile soient très présentes, de façon décisive dans les instances de l'établissement
- S'agissant du principe de subsidiarité partagé par un grand nombre des partenaires, nous oeuvrons tous au service d'un intérêt public commun, nous le faisons avec des fonds publics. Il est donc important d'avoir une bonne connaissance de ce que chacun fait, pour éviter toute redondance ou superposition. Pour qu'une complémentarité entre les institutions publiques, privées et les associations soit réellement effective.
- Les pages réseau sur le site méritent d'être largement travaillées, à la fois dans les fiches projets et dans le recensement des projets. Nous souhaitons faire un travail qualitatif dans le sens de ce que vous avez proposé pour qu'il y ait une visibilité de la concordance entre l'objet traité dans l'action et sa qualité. Nous veillerons à la qualité de la programmation, entre ce qui est présenté par la Cité et ce qui est présenté par le réseau, il y va de l'enjeu de cette reconnaissance.
- Nous sommes une institution publique nationale qui doit avoir une programmation de qualité. C'est possible, il faut savoir repérer la multitude des projets, et la manière de les articuler dans la programmation. Les enjeux sont donc le recensement des projets, l'évaluation qualitative, la présentation sur le site Internet, pour donner un meilleur équilibre entre les territoires et l'Ile-de-France.
- Concernant les modalités de travail, il a été proposé à maintes reprises de rédiger une charte rappelant les principes, les valeurs, les exigences communes et la manière dont on définit les modes de collaboration basés notamment sur les projets concrets proposés dans les trois autres ateliers.
- La CNHI étant une institution nationale, c'est le territoire national qui définit le périmètre d'intervention du réseau. Cependant, les dimensions européennes et internationales sont également motrices et porteuses de projets qui peuvent susciter des financements importants et intéressants pour les actions. Elles permettent de savoir ce qui se fait dans d'autres pays et d'enrichir les échanges.
- Pour conclure, la Cité doit lancer une réflexion sur l'aide au financement des associations au niveau national, notamment au travers des Programmes régionaux d'intégration des populations immigrées (Pripi). Il faut rappeler que la Cité n'est pas un financeur. Elle a cependant une force de négociation, notamment suite aux deux accords-cadres signés, l'un avec la DDAI au ministère de la Culture, l'autre avec l'Acisé.

Atelier n°2

**Les patrimoines de l'immigration
définitions, enjeux, rôle de la Cité, implication et initiatives du réseau**

Animatrice : Katell Guiziou, chargée de mission réseau à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration

Intervenant : Delphine Folliet, chargée de mission à Génériques

Rapporteur : Jean-Barthélemy Debost, chargé de mission au service du patrimoine culturel, Conseil général de la Seine-Saint-Denis

Il n'y a pas de retranscription de cet atelier car les débats n'ont pas été enregistrés. Delphine Folliet n'a pas pu participer à cet atelier. Elle a été remplacée par Driss El Yazami, mais il n'y a pas de texte disponible.

Atelier n°3

Information et accompagnement du réseau de partenaires sur les questions d'histoire et de mémoire de l'immigration

Animatrice : Marianne Amar, responsable de la recherche et des éditions à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration

Intervenant : Yvan Gastaut, maître de conférences en histoire contemporaine, Université de Nice

Rapporteur : Bruno Tur, doctorant en histoire, Université de Paris X

Les débats de cet atelier n'ont pas été enregistrés. Seule l'intervention d'Yvan Gastaut est présentée ci-dessous.

Yvan GASTAUT, Maître de conférences en histoire contemporaine, université de Nice, CMMC

Les populations immigrées sont constitutives de l'identité française : aujourd'hui ce constat ne surprend plus personne dans la mesure où, depuis plus d'une décennie, un ensemble de discours, de manifestations publiques, de travaux universitaires ou de productions culturelles se sont enrichis les uns les autres, insistant sur la pluralité des origines, inscrite dans le marbre de la société française.

Absent de la discipline historique jusqu'au début des années quatre-vingt, l'objet « immigration » a suscité des travaux menés par des historiens considérés aujourd'hui comme des fondateurs de ce champ d'investigation comme Gérard Noiriel³, Ralph Schor⁴, Jeanine Ponty⁵, Pierre Milza⁶ et Emile Temime⁷, anticipant la médiatisation d'un phénomène qui ne sera effective qu'au milieu des années quatre-vingt.

Dans la lignée de ces recherches initiales, depuis deux décennies, les travaux d'historiens et équipes de recherches se sont multipliés faisant de l'immigration un « champ » à part entière, visité par les différentes écoles historiques dans des périodes pouvant délaisser le seul vingtième siècle pour remonter parfois jusqu'à l'antiquité. Socle de connaissance indispensable en perpétuel enrichissement, l'ensemble de ces travaux mérite d'être comparé aux méthodologies proposées par les autres sciences humaines et sociales. A l'aune d'une diversité culturelle omniprésente dans la vie quotidienne, le passé est désormais convoqué avec ce regard neuf et dynamique sur l'interculturel comme épicerie des décisions individuelles et collectives.

Cette nouvelle manière de regarder le passé contribue à refonder « la » ou « les » mémoires nationales : les immigrés ne sont plus absents des guerres, ni des luttes fondatrices comme la Résistance, l'anticolonialisme ni des différents mouvements sociaux, ni même de la vie culturelle. Dans un contexte d'une montée de la xénophobie dans les années soixante-dix et quatre-vingt, l'enjeu civique a été un stimulant efficace et les historiens ont contribué à fournir au débat public de nouveaux outils de réflexions en dénonçant notamment l'illusion d'une intégration facile des « vagues » d'immigration passées. A travers notamment les travaux de Gérard Noiriel, l'histoire a acquis une position de référence auprès des sciences sociales comme la démographie, l'anthropologie, la sociologie ou la géographie qui, depuis plus longtemps, apportent leur contribution à une connaissance scientifique de l'immigration. Gérard Noiriel a montré le lien qui existe entre immigration et constitution de l'État-Nation à la fin du XIXe siècle :

³ Gérard Noiriel, « *Longwy, Immigrés et prolétaires (1880-1980)* », Paris, Presses Universitaires de France, collection « Pratiques Théoriques », 1984.

⁴ Ralph Schor, « *L'opinion française et les étrangers (1919-39)* », thèse de doctorat d'Etat, université d'Aix-Marseille, 1980, éditée aux Publications de la Sorbonne, Paris, en 1985.

⁵ Jeanine Ponty, « *Les travailleurs polonaise en France (1919-39)* », thèse de doctorat d'histoire, université de Paris I, 1985.

⁶ Pierre Milza, « *Français et Italiens en France à la fin du XIXème siècle* », Rome, Ecole Française, 1981.

⁷ Emile Temime, « *Migrance, Histoire des migrations à Marseille* », 4 vol., (avec la collaboration des membres du Groupe d'Histoire des Migrations), Aix-en-Provence, Edisud, 1989-91.

nécessaires à la modernisation économique, les étrangers le sont aussi pour définir et/ou redéfinir l'identité nationale.

Cette habilitation d'une histoire de l'immigration a été accompagnée d'un effort de conceptualisation. L'histoire de l'immigration n'a cessé de se diversifier, en étroite collaboration avec les autres sciences sociales. Il n'est donc plus possible de dire aujourd'hui que la place de l'histoire de l'immigration est invisible, marginalisée ou oubliée : à mesure que les populations migrantes trouvent, non sans difficulté, leur place au sein de la société, les historiens, jamais déconnectés de leur temps, accompagnent ce processus par leurs travaux susceptibles de donner des éclairages, de proposer des mises en perspectives. Si pendant longtemps, l'« l'histoire officielle », enseignée de l'école primaire à l'université et véhiculée par les médias dominants, a laissé dans l'ombre les apports multiples des populations indigènes pendant la période coloniale ou étrangères en général, la situation est en passe de changer.

Menée de front avec une réflexion sur la faible représentativité des minorités ethniques à la télévision laissant ses « écrans pâles »⁸, la reconnaissance du rôle historique des « dominés » est perceptible aussi bien dans les programmes scolaires que dans la recherche universitaire. Pour preuve, le tollé légitime provoqué par le vote de la loi relative à la « reconnaissance de la Nation » et à la « contribution nationale en faveur des Français rapatriés » du 23 février 2005 : l'article quatre de ce texte préconise que « les programmes scolaires reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord, et accordent à l'histoire et aux sacrifices des combattants de l'armée française issus de ces territoires la place éminente à laquelle ils ont droit » et que des dispositions voisines existent également pour les « programmes de recherche universitaire ». L'inquiétude du législateur se révèle ainsi : il faut éviter à tout prix un renversement de la tendance d'une « histoire officielle » qui pencherait démesurément du côté des colonisés et des migrants. Certes, la période coloniale est désormais abordée dans toute sa complexité : il faut s'en féliciter même si beaucoup reste encore à faire. A partir d'importants travaux sur « La République coloniale », tout un courant historique a amorcé une nouvelle manière de penser l'histoire coloniale autour de la contradiction entre la République et ses valeurs « universelles » d'égalité, de liberté d'un côté et le colonialisme avec son lot d'horreurs de l'autre⁹.

C'est justement sur la question coloniale, la loi de 2005 le montre bien, que les ambiguïtés entre histoire et mémoire apparaissent autour de la question de l'immigration, une association d'historiens professionnels, « Liberté pour l'histoire » s'est créée à cette occasion. Depuis les années quatre-vingt, l'espace public, gagné par une fièvre commémorative, a fait de la mémoire une donnée politique¹⁰. Le témoin, omniprésent, a pu se substituer à l'historien du temps présent principalement, spécialiste de la période qui court de la Seconde Guerre mondiale à nos jours. De telle sorte qu'il existe un conflit entre mémoire et histoire mis en scène à travers différents épisodes tels que le gouvernement de Vichy¹¹, le communisme, la guerre d'Algérie ou encore mai 1968. Témoins et historiens s'affrontent dans des perspectives divergentes : porteuse d'un message militant souvent identitaire, la mémoire, sensible au présent plutôt qu'au passé et ainsi souvent vidée de ses vertus heuristiques, tend à entretenir ou à valoriser la figure d'un individu ou d'un groupe tandis que l'histoire s'en tenant aux faits, ordonnés autour d'une problématique d'étude, est capable de négliger les mémoires.

L'histoire n'est donc en aucun cas la mémoire mais, elle peut et même doit utiliser cette constellation de situations particulières souvent en opposition les unes par rapport aux autres. L'activité mémorielle réinjecte par un autre biais du « droit à la différence » : chargée de valeurs, marquée par la tradition, elle produit des témoignages précieux qui sont autant d'« archives pour demain ». Si la mémoire est omniprésente aujourd'hui dans l'espace public, c'est parce que les individus ou les groupes motivés par une ambition citoyenne l'utilisent pour interpeller l'opinion et les historiens. Il s'agit de combler des manques et d'ouvrir des espaces inédits de débat sur l'identité française. Mais la mémoire n'est guère soucieuse de l'histoire : on pourrait même dire qu'elle est « a-historique » dans la mesure où elle refuse

⁸ Voir colloque de l'Institut du Monde Arabe, « Ecrans pâles », Fasild, avril 2004.

⁹ Nicolas Bancel, Pascal Blanchard, Françoise Vergès, « La République coloniale », Paris, Albin Michel, 2003.

¹⁰ Pierre Nora, « L'ère de la commémoration », in « Les lieux de mémoire », Paris, Gallimard, 1984-1992, vol. 3.

¹¹ Longtemps, la France a refoulé l'épisode trouble de Vichy. Il a fallu des décennies d'efforts, de recherches, de controverses, pour sortir de l'ère du mensonge.

souvent ce qui est l'essence même de l'histoire, la complexité, pour se porter sur un terrain plus politique et donc plus lisible dans l'espace public.

La question immigrée se situe au beau milieu de cette tension depuis deux décennies : adossés à la recherche historique dont ils critiquent parfois les conclusions, des collectifs porteurs de mémoires militent pour la reconnaissance de figures, d'hommes, d'événements et d'idées. Mais les mémoires de l'immigration ne peuvent se développer que si les migrants sont reconnus comme partie intégrante de la société : ce constat est sensiblement parallèle au processus d'intégration. Comme les historiens pionniers ont envisagé l'histoire de l'immigration comme une histoire de l'intégration justement parce que cette notion faisait débat à l'époque, il apparaît important aujourd'hui de compléter cette approche par une histoire des mémoires de l'immigration, dans la mesure où la revendication identitaire est inscrite dans l'espace public comme une trace, un enjeu majeur, symbole de reconnaissance citoyenne.

Dorénavant, aucune histoire de l'immigration ne peut s'écrire sans tenir compte de l'évolution des mémoires différenciées exprimées par les populations étrangères et leurs descendants. L'exposition « *Toute la France* » présentée au musée d'histoire contemporaine de Paris en 1998-99 par la Ligue de l'enseignement et la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC) a retracé en mêlant histoire et mémoire, cent ans d'immigration en France. Elle a permis de faire le point de façon chronologique sur toutes les populations qui ont rejoint le territoire national depuis les débuts de la III^{ème} République : Belges, Polonais, Africains, Italiens, Chinois, Vietnamiens, Russes, Portugais, Espagnols... L'exposition explique l'arrivée et l'implantation de ces populations tout en présentant la place centrale de leurs contributions à la culture française : arts plastiques, cuisine, cinéma, sport, littérature, musique. La reconnaissance de cette multiplicité est considérée ainsi comme la seule voie possible permettant de partager la mémoire¹² pour bâtir une histoire commune.

Ecrire l'histoire est une chose, la faire connaître au plus grand nombre en est une autre. Pour cela, il faut sortir des analyses qui limitent l'histoire et la mémoire à un reflet fidèle de l'état des rapports de force et de domination d'une société donnée. Il faut dépasser la vision selon laquelle l'histoire ne reconnaîtrait pas les « perdants », consacrant la représentation dominante du passé. Les travaux sont nombreux, les approches multiples, la connaissance est à portée de main : il suffit simplement de faire l'effort de lire et de comprendre. Certes, encouragés par la demande sociale et par les inévitables usages politiques du passé, les travaux historiques sont marqués par leur temps. Ainsi, l'idéologie « intégrationniste » a promu au cours des années quatre-vingt, une histoire et une mémoire polies, « assimilées », oublieuses des spécificités et des différences. Mais les choses changent vite. En 1997, la projection en "prime time" sur Canal plus du documentaire réalisé par Yamina Benguigui « *Mémoires d'immigrés* » marque un tournant majeur : son écho et son succès suscitent étonnement et émotion. Qui aurait pu imaginer cela vingt ans plus tôt ? Les migrants, avec leur passé douloureux, ont-ils désormais toute leur place au sein de la société d'accueil ? Plus généralement, à partir des années quatre-vingt-dix, l'action de nombreuses associations a permis un foisonnement d'initiatives à l'échelle nationale sous la forme de brochures, d'expositions, de films documentaires, de collecte de la mémoire des habitants, d'inventaire d'archives sur l'immigration. Dans une société française résolument multiculturelle, au sein de laquelle les revendications identitaires s'affirment, il est indispensable que toutes les composantes de la société se sentent partie prenante d'une histoire de France qui les prend en compte.

L'association Génériques, créée en 1987, œuvre, sous la houlette de Driss El Yazami, à développer la connaissance des phénomènes migratoires en privilégiant tout particulièrement la question de la localisation et la préservation des archives¹³. En élargissant le cadre, le projet de « Cité nationale de l'histoire de l'immigration » veut montrer que la constitution de la Nation a été le fait de multiples flux de

¹² Voir Paul Ricoeur évoquant la mémoire partagée résultat d'un récit partagé in « *La mémoire, l'histoire et l'oubli* », Paris, Seuil, 2000.

¹³ Génériques s'est attachée à inventorier et à rendre accessibles les sources d'archives publiques sur les étrangers en France. Cette action s'est concrétisée par la publication d'une série d'ouvrages « *Le Guide des sources et des archives publiques et privées de l'immigration en France* ». L'association travaille à la sauvegarde et la préservation des archives privées (associations, syndicats, militants...) de l'immigration et à leur mise à disposition pour le public. Cette activité passe par la réalisation de l'inventaire complet des fonds, en lien étroit avec leurs détenteurs, et par un encouragement à leur dépôt dans les services publics d'archives appropriés.

migrants qui ont contribué à l'essor économique du pays, qui l'ont défendu aux heures sombres ou qui ont participé à son rayonnement dans le monde. Ne s'agit-il pas par ailleurs de légitimer l'existence de Français de toutes origines et la présence en France d'étrangers ou de Français d'origine étrangère plus récemment installés, et ainsi contribuer à changer le regard sur les flux contemporains de population ?

Mais la mémoire peut être également sollicitée : à la suite d'un travail de terrain de plusieurs années, le service des archives de la ville de Saint-Denis a organisé une exposition intitulée « *Douce banlieue* » entre avril et juillet 2004, dans le but de faire connaître le passé de la banlieue de l'intérieur, dans son intimité, en privilégiant la matière fournie par le témoignage oral direct et la photographie familiale. Des plaines maraîchères à la ville industrielle jusqu'aux plans récents de rénovation urbaine, Saint-Denis, s'est faite de « *ruptures, de cassures, de secousses* ». Le travail et l'exposition conduits par une historienne mettent en lumière une « *histoire assumée et partagée* », une histoire vécue liée aux faits et aux aspects humains des mutations urbaines.

Voilà les chemins de la mémoire : revisiter le passé avec des archives différentes telles que les photographies familiales peu conformes aux photos d'agences, trop misérabilistes. Autre source, les témoignages oraux collectés sur trois ans sous la forme de réunions de quartier, d'ateliers de mémoire (soixante-dix réunissant près de quatre cents personnes).

Mémoire et histoire sont indispensables pour envisager les relations interculturelles aujourd'hui : différentes, complémentaires, l'une atteste d'une pluralité qu'elle s'emploie à faire reconnaître et l'autre utilise cette activité mémorielle comme base de travail pour compléter sa connaissance du passé en mêlant réalité et représentations.

Atelier n°4

La programmation artistique et culturelle la participation du réseau et mise en œuvre de projets communs

Animateur : André Videau, conseiller culturel à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration

Intervenant : Mustapha Najmi, chargé de mission à Aralis

Rapporteur : Patrice Angosto, directeur de Teknicité Culture et développement

Les débats de cet atelier n'ont pas été enregistrés. Seule l'intervention de Mustapha Najmi est présentée ci-dessous.

La biennale Traces : bilan et perspectives

Mustapha Najmi, chargé de mission à Aralis

1. Le travail de mémoire lié à l'immigration : une thématique récente dans le champ scientifique et culturel

Bien que l'immigration soit une donnée essentielle et constitutive de l'histoire et de l'identité française, le traitement de la mémoire et de l'histoire de l'immigration ne s'est imposé comme une exigence scientifique et politique que depuis une vingtaine d'années. Benjamin Stora souligne, à ce titre, cette carence, notamment dans le domaine de la recherche académique entre les années cinquante avec les travaux socio-historiques de Charles André Julien ou Jacques Berque, et la quasi disparition de ce champ de recherche jusqu'au début des années 90. La question de l'immigration post-coloniale a été reléguée ainsi à la marge et en tout cas ses dimensions culturelles et politiques ont été peu étudiées.

En creux et en réaction à cette situation, se sont développés, depuis la fin des années 80, des travaux et des projets qui traitent de la mémoire et de l'histoire de l'immigration, notamment autour de deux volets : la mémoire individuelle et familiale et le rôle du mouvement associatif politique.

Alors que la fin des années 70 est marquée par la question de la légitimité de l'immigration (au travers des mouvements de jeunes) avec des mots d'ordre qui se focalisent sur la question de l'égalité des droits, les années 90 sont le théâtre d'un foisonnement d'initiatives et de projets qui prennent pour objet la mémoire de l'immigration. Cette situation est donc concomitante à la difficulté de faire émerger un discours historique sur l'histoire de l'immigration, à la crise du politique et à l'affaiblissement des « corps intermédiaires » de plus en plus malmenés dans un contexte de crise socio-économique.

On peut souligner, même si cette controverse n'a pas une origine liée à la question de l'immigration, la tension qui est apparue entre les deux notions de mémoire et d'histoire, notamment à partir de 1985 (déclenchée par le film *Shoah* de Claude Lanzmann) avec l'opposition entre « les témoins » et les historiens. Cette opposition est un peu caricaturale car elle suppose qu'il y ait des mémoires opposées à « une Histoire ».

2. TRACES en Rhône-Alpes : une expérience de mobilisation mémorielle liée à l'immigration

2.1. Valoriser les contributions des immigrations à l'identité et au patrimoine régional. Pourquoi cette question aujourd'hui ?

Le forum Traces depuis sa création est l'occasion pour Aralis de revenir sur l'histoire de l'accueil des populations immigrées et de leur installation en France, c'est ce que retraçaient par exemple les actions menées par Aralis pour le spectacle « Le silence des braves » réalisé en 1999-2000 par Abdou Elaïdi ou pour l'exposition « Armoires mémoires » réalisée par José Arcé. Pour l'édition 2005, c'est ce qu'évoquait l'exposition/parcours réalisée dans le dernier foyer-dortoir de l'agglomération lyonnaise, rue Rhin et Danube, fermé en juin 2005 (ancienne halle à grains de Lyon 9^e et bâtiment inscrit à l'inventaire du patrimoine pour l'intérêt architectural de son ancienne fonction industrielle). Ce fut l'occasion de mettre en lumière une histoire différente de ce bâtiment : son histoire de foyer-dortoir qui s'étend de 1968 à 2005 et qui invite le public à vivre le parcours migratoire de ces immigrés des villes industrielles de France qui ont passé toute leur vie active ici, loin de leur famille restée au pays d'origine.

2.2. Traiter les immigrations dans leur globalité et leurs diversités

À l'image du travail s'appuyant sur le levier de l'action artistique et culturelle initié par Aralis depuis quelques années, le forum Traces s'est efforcé d'insister sur cette volonté de donner à voir désormais régionalement des mémoires sociales souvent oubliées par le déferlement de la « vague mémorielle » et « l'obsession commémorative » pour reprendre des expressions de Pierre Nora.

Par ailleurs, l'objectif de Traces entre en résonance avec le point de vue de Gérard Noiriel, qui considère qu'il faut rompre avec une logique qui se concentre sur l'étude de cas particuliers sans se préoccuper de l'ensemble de l'immigration. En effet, la sociologue lyonnaise Catherine Forêt souligne que, depuis quelques années, la question des mémoires des populations présentes dans la cité focalise l'attention de nombreux acteurs de l'agglomération lyonnaise. Il s'agit aujourd'hui d'appréhender la mémoire non pas comme objet mais comme processus, comme source de travail de la société sur elle-même.

Cette démarche de reconnaissance des histoires et mémoires « dans la région » plutôt que « de la région » qui s'appuie sur les mémoires migrantes est l'enjeu recherché par Aralis depuis le premier forum pour construire le futur, pour « nourrir les politiques urbaines et culturelles à venir ». Ainsi, par cette manifestation culturelle, c'est une reconnaissance sociale, politique, une « mise en évidence d'une conscience collective dans une société où tous les membres doivent pouvoir vivre ensemble » qui est à l'œuvre avec le forum Traces depuis sa création.

2.3. Dépasser le seul contexte migratoire côtoyé par Aralis

« Réfléchir plus largement sur les questions patrimoniales liées à l'immigration » est un enjeu présent dès le départ à travers l'appellation « forum régional des mémoires d'immigrés ». Le forum s'est appuyé au départ sur les mémoires des immigrés accueillis par l'association Aralis depuis 1951, afin de donner la parole dans l'espace public à ceux qui ne l'ont pas, tout en ayant une exigence de qualité artistique et culturelle.

En 2000 et 2003, les éditions de « Traces, Forum régional des mémoires d'immigrés » ont été portées par Aralis, maître d'œuvre de projet en s'appuyant sur un partenariat associant « Peuplement et Migrations », Le Grain, l'Adate et la revue Ecartés d'Identité. La dimension « régionale » s'entendait par l'ambition de croiser plusieurs territoires et la tenue d'événements sur plusieurs lieux en Rhône-Alpes : Lyon, Saint Etienne, Andrézieux-Bouthéon, Vienne, c'est-à-dire dans les villes où ces associations avaient une implantation ou avaient une action culturelle.

Pour l'édition 2005, Traces a pris deux nouvelles dimensions. Les institutions qui finançaient les deux précédentes éditions du forum (le Fasild, la Drac, le Sgar, la région Rhône-Alpes, la ville de Lyon) avec le nouveau soutien de la CNHI (Cité nationale de l'histoire de l'immigration) et de l'Epra (Echanges et Productions Radiophoniques) deviennent parties prenantes de l'opération : l'événement est porté par un comité de pilotage constitué de ces institutions et des principales associations impliquées à divers titres depuis plusieurs années dans des actions de valorisations mémorielles en lien avec l'immigration en Rhône-Alpes. Mis en place depuis fin 2004, ce comité de pilotage a confié à Aralis le rôle d'opérateur de la manifestation.

Cette mission s'est articulée autour de deux volets :

- Une action de repérage des acteurs et des actions à l'échelle régionale (durant les 10 mois qui ont précédé la tenue du forum)
- Un travail de programmation (mise en réseau, sensibilisation des acteurs, organisation, présélection d'événements)

Traces n'a pas uniquement rempli une fonction de simple mise en évidence de productions repérées, mais l'occasion d'un travail de mise en réseau et de mobilisation des ressources locales à l'échelle de chaque territoire. Une mobilisation qui fut disparate, tant les configurations territoriales sont différentes. Il faut souligner à cet effet, que malgré les difficultés rencontrées, des manifestations ont eu lieu dans des territoires réputés peu ouverts au traitement de ce volet de notre histoire (Nord Isère, Ain), et y compris en milieu rural. Au final, plus de 150 partenaires ont été associés à l'organisation de 80 événements à l'échelle de la région.¹⁴

2.4. Au-delà de l'événement, l'élaboration d'un « sens commun »

La réflexion engagée tout au long de l'organisation de cet événement à la fois au sein du comité de pilotage¹⁵, mais aussi avec plusieurs acteurs culturels et patrimoniaux régionaux a permis de dégager « un état d'esprit » se rapportant à la fois à l'exigence de la qualité des actions, mais aussi à la nécessité d'accorder dans « la démarche Traces »* une attention particulière à plusieurs dimensions :

- L'importance de la qualité du rapport aux publics concernés dans le processus d'élaboration et les conditions de réalisation des actions et des projets
- La nécessité de poser la question de l'immigration comme une question sociale et donc de considérer ces mémoires comme mémoires de la société dans son ensemble
- L'intérêt de faire émerger des mémoires, mais aussi l'ambition de les faire croiser et de les mettre en synchronie à l'échelle notamment d'un territoire
- La vigilance devant les risques de détournement des questions mémorielles (mythification des mémoires, psychologisation du travail de mémoire censé donner des repères identitaires), et le souci de dépasser le malentendu entre travail de mémoire et commémoration
- La pertinence à rechercher la collecte des mémoires rurales
- La mise à nu des processus urbains qui fabriquent la ville et prescrivent l'effacement des traces de groupes sociaux non présentables pour la société, ce qui soulève l'intérêt d'ancrer les mémoires des migrations dans des lieux signifiants
- L'enjeu d'établir des liens entre le travail de mémoire et la lutte contre les discriminations et les représentations négatives de l'immigration
- Le dépassement des « filtres institutionnels » ou la tentation de pacification des questions de l'immigration, en réunissant les conditions d'un débat serein et équilibré qui traite notamment de la question du lien entre colonisation et immigration

3. Les retombées de Traces

À la suite de la dernière édition de Traces, des sollicitations et des propositions diverses nous sont parvenues, qui mettent toutes en évidence les attentes importantes des acteurs aussi bien institutionnels

* Un travail d'explication et de sensibilisation autour des enjeux liés au travail de mémoire et le lien qu'il a avec la vocation d'une association comme Aralis doit être réalisé notamment en direction de l'ensemble des salariés de l'association. Un volet formation pourra être mis en œuvre avec le soutien de l'Acse.

14 Cf. bilan quantitatif et qualitatif de traces (comité de pilotage, décembre 2005), bilans départementaux (janvier-mars 06), avec l'organisation notamment de deux journées d'études (actes parues en automne 2006 N°108 de la revue « Ecartés d'Identité », et l'édition d'un répertoire des acteurs en collaboration avec la CNHI, et d'un double CD audio en partenariat avec l'Épra.

15 Voir entretien avec R. Jeannin et article de F. Portet, ainsi que d'autres acteurs régionaux dans « Ecartés d'identité » N°108-2006.

qu'associatifs par rapport à l'enjeu notamment d'élargir les thématiques traitées et d'inscrire cette initiative dans une démarche pérenne.

3.1. La présentation de la démarche

Il faut souligner aussi les sollicitations pour présenter cette expérience en vue d'un possible transfert qui a donné lieu à des interventions dans des colloques ou des tables rondes organisés à l'échelle nationale (Essonne, Mulhouse, Strasbourg, Chalon-sur-Saône, Bourges, Forum du réseau de la CNHI).

3.2. Les projets en cours

Ce sont les suivants :

- En collaboration avec la Région Rhône-Alpes et la Drac Rhône-Alpes et, dans la suite du travail de repérage réalisé dans le cadre de Traces, une étude-action « mémoires et présent des territoires de Rhône-Alpes » est en cours depuis juin 2006. Cette mission, qui vise à dégager des champs d'intervention partagés par la région et l'Etat en région dans le domaine de la mémoire, comporte deux volets (un inventaire des musées et des lieux de représentation des mémoires en Rhône-Alpes, et un travail d'animation d'un réseau des lieux de mémoire initié par la Drac et la Région).
- Une mission, en cours de finalisation avec la Direction de l'Architecture et du Patrimoine du Ministère de la Culture, qui devra porter sur la valorisation des patrimoines de l'immigration. Il s'agira, en premier lieu, de réaliser un inventaire de la diversité du patrimoine tangible de l'immigration dans la région. Trois catégories de patrimoine seront mises en exergue : les lieux de mémoires visibles encore vivants (églises, cimetières, usines, foyers), les lieux de mémoires dont toute trace migratoire a été effacée du paysage (anciens bidonvilles, foyers démolis, usines fermées...) et le patrimoine mobilier (objets du quotidien, objets symboliques rattachés à un pays, à une profession...). Ce projet s'attachera à approfondir la connaissance de certains territoires spécifiques et représentatifs de la région (rural, urbain, périurbain, zones de montagne) qui jusque là ne donnent pas (ou peu) à voir les traces des immigrations qu'ils ont connues et explorent alors les différentes prises en considération des lieux, objets relatifs aux immigrations qui peuvent avoir une valeur patrimoniale¹⁶

3.3. Les collaborations et les demandes d'appui technique

3.3.1 Aralis a signé une convention de collaboration avec la CNHI¹⁷ qui formalise les champs potentiels de partenariat. Au-delà du partenariat engagé dans le cadre de Traces, un premier état des lieux des archives de l'association a été réalisé par la Cité (juin 06) et une mission pour inventorier des objets ou des œuvres pouvant être intégrés dans l'exposition permanente du musée (septembre 06).

3.3.2 Des demandes régulières de différentes natures nous sont soumises soit pour apporter une aide à l'organisation d'un événement, soit pour rechercher des partenaires ou des œuvres, soit pour être coproducteurs de manifestations (Roman, Vienne, Die, Saint-Chamond, Villeurbanne, Lyon...).

4. Le réseau

« La pertinence et le succès de Traces à l'échelle de la région soulèvent maintenant la question de la création d'un réseau régional »¹⁸. En effet, le réseau, pour les acteurs associés à Traces, aura pour but de capitaliser actions et réflexions, d'échanger les compétences et les expériences. Toutefois, la forme du réseau reste à définir, et cette question ne peut être dissociée du sens du forum Traces qui est perçu

¹⁶ Un rapprochement est à faire avec la CNHI au niveau national (inventaire des patrimoines de l'immigration), et avec l'Acse au niveau régional, mission réalisée avec l'appui scientifique de M. Rautenberg (Université J. Monnet, St-Etienne).

¹⁷ Aralis participe au Conseil Scientifique et Culturel et au groupe de travail « réseau » de la CNHI.

¹⁸ Document de travail CNHI, Direction du réseau, octobre 2006. La CNHI pourrait élaborer des conventions de collaboration avec certaines têtes de réseau pour soutenir la mise en place et l'animation de réseaux régionaux.

comme un « état d'esprit »¹⁹ et un « socle de sens partagé » concernant les enjeux liés au travail de mémoire.

Des pistes de réflexion devront faire l'objet d'un travail au sein du réseau régional, telles que la diffusion des œuvres, la sensibilisation à la collecte et au dépôt d'archives, la restitution et la valorisation des productions sous toutes leurs formes, la formation des acteurs, une meilleure information concernant les projets et les actions, ainsi que le traitement de la question du territoire et des enjeux liés à la position frontalière de la région et le rapport avec les pays de l'émigration.

5. Quelles perspectives pour Traces ?

5.1. La Biennale Traces

Traces est désormais considérée par les acteurs associatifs et institutionnels régionaux et parfois nationaux comme une expérience pertinente, de qualité ayant associé travail avec les publics concernés et démarche de coproduction mobilisant des chercheurs, des artistes et des militants associatifs.

Cet événement semble réunir les conditions pour une installation durable dans le paysage culturel régional (ce qui n'est pas négligeable concernant une manifestation traitant de l'immigration). Jouissant d'un portage institutionnel réel, certes fragile et encore à développer, cette initiative présente l'avantage de s'appuyer sur un large éventail de la société civile.

La périodicité de cette manifestation (biennale) offre l'avantage de proposer un cadre de mobilisation fort qui pourrait à la fois s'appuyer sur et vivifier un réseau d'acteurs multicouches constitué de petites structures associatives de proximité, d'institutions culturelles et patrimoniales (musées, services des archives), et de collectivités locales. Ce projet devra, pour s'installer durablement, bénéficier d'un cadre de soutien institutionnel et financier, à l'instar d'autres manifestations régionales de même envergure²⁰.

De plus, l'année 2008 est susceptible, notamment dans une perspective de pérennisation, d'offrir un cadre de collaboration à l'échelle européenne pour la programmation de la future biennale : 2008, Année du dialogue interculturel en Europe (appel à idée de la Commission Européenne). Les premières initiatives de collaboration à l'échelle européenne engagées dans le cadre de l'édition Traces 2005 (Genève, Bergame, Birmingham) ont permis de mesurer, malgré les spécificités des pays concernés, l'intérêt à traiter la thématique de l'immigration, du patrimoine et de l'action culturelle en confrontant les expériences et les pratiques des acteurs et des publics associés à ces actions.

Pour 2007, il s'agira de mener une action de mobilisation et de valorisation des mémoires de l'immigration à l'échelle de la Région Rhône-Alpes dans le cadre de la démarche engagée associant le ministère de la culture (Direction de l'Architecture et du Patrimoine), la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, et l'Acsé qui pourra se traduire par une initiative à l'échelle de la région Rhône-Alpes lors des journées du patrimoine 2007 :

- Organisation d'une journée d'étude à l'occasion de la présentation des résultats de la mission réalisée par Aralis traitant de la thématique suivante: « Quels patrimoines de l'immigration dans la France du XIXe siècle à nos jours? Repenser en Rhône-Alpes les mémoires et les patrimoines régionaux »
- Organisation de parcours de visites de lieux de mémoires régionaux liés à l'immigration
- Sensibilisation à la mise en valeur d'actions de sauvegarde d'archives privées notamment en direction d'associations importantes liées à l'immigration (Aralis, SSAFE, Assfam, CCO, ACFAL, Adate, ODTI, CALD-BDI, Alfa 3A ...), en collaboration avec les services d'archives, qui pourrait se traduire par la signature de conventions prévoyant le traitement et le dépôt de fonds d'archives associatifs.

¹⁹ Enquête qualitative auprès d'un panel de partenaires de Traces, C.Vermonde, Aralis, juin 06.

²⁰ Biennale de la danse, biennale d'art contemporain.

Parallèlement à ce travail, un repérage des actions et des acteurs sera effectué en 2007 en vue de la préparation de la biennale TRACES 2008 (Mars) : un appel à projet sera lancé impliquant associations, institutions culturelles et collectivités locales visant à solliciter des contributions pour la programmation de la future édition.

5.2. Le portage de TRACES :

À la lumière de l'expérience de l'organisation de l'édition 2005, deux volets importants nous paraissent nécessiter une réflexion préalable.

5.2.1. Le portage institutionnel et scientifique

L'expérience inédite dans le cadre de l'édition 2005²¹ d'un partenariat entre les services de l'Etat, les associations et les collectivités locales associées gagnerait à être élargie et formalisée. À cet effet, il s'agira après confirmation de l'opportunité d'un comité de pilotage (version 2005), de préciser son rôle (éditorial, financier) et sa composition (institutionnelle, associative, territoriale, sectorielle). Il s'agira, aussi, dans le cadre de cette démarche de renforcer le pilotage scientifique de ce projet en s'appuyant sur « un comité scientifique » chargé de co-construire avec les acteurs associatifs « un socle de sens partagé » appuyé sur un cadre scientifique et historique.

5.2.2. Le portage opérationnel

La professionnalisation de la démarche engagée depuis 2000 par Aralis concernant le travail de mémoire lié à l'immigration, a permis de qualifier et de légitimer ce projet auprès des différents acteurs culturels et patrimoniaux à l'échelle de la région.

La démarche Traces s'appuie sur :

- Un pilotage politique qui s'est traduit par la mobilisation de moyens humains et financiers significatifs de la part de l'association
- Une action fédérative de mobilisation d'acteurs associatifs et institutionnels autour de la valorisation culturelle du « fait migratoire »
- Un cadre citoyen de débat et d'échange ouvert aux contributions des différents porteurs de projets au-delà des intérêts partisans et/ou institutionnels
- Un savoir-faire acquis et développé en termes d'organisation, de programmation et de mobilisation des outils de médiation et de communication

5.2.3. Perspectives de pérennisation du projet Traces

La pertinence et le succès de Traces soulèvent maintenant la question de la pérennisation de cette démarche à l'échelle de la Région Rhône-Alpes. Cette pérennisation est souhaitée et sera soutenue par les instances dirigeantes d'Aralis. Or, ceci nécessite de réunir les conditions « politiques », financières et organisationnelles, permettant de garantir cette perspective. En ce qui concerne le portage de l'opération, aussi bien en raison de la transparence exigée que de l'autonomie nécessaire au développement d'une action qui atteint désormais sa maturité, il est souhaitable qu'à un horizon proche, Traces dispose d'une structure juridique spécifique.

Cette autonomisation devrait se faire en deux étapes :

- 1^{ère} étape : portage provisoire par Aralis d'une mission spécifique dédiée à Traces sur la base d'un budget analytique faisant ressortir les charges financières liées à cette mission. Des mises à disposition (locaux, personnels) sont réalisables de manière concertée.
- 2^e étape : portage par une structure externe à Aralis (mais dans laquelle Aralis resterait fortement partie prenante). Cette 2^e étape sera étudiée et mise en œuvre par la mission provisoire hébergée par Aralis. Elle consistera d'abord à étudier la faisabilité et les avantages et inconvénients de deux

²¹ Les deux éditions 2000 et 2003 de Traces ont été réalisées sous une maîtrise d'ouvrage Aralis (à la fois sur le plan politique et opérationnel).

alternatives : constitution d'une structure ad hoc (association loi 1901, GIP,..), ou recherche d'un partenaire réunissant les conditions nécessaires au développement de cette mission (en termes de sens du projet et de savoir-faire opérationnel)

Restitution des ateliers en séance plénière

Atelier 1

Carine Rouah

Les questions ont été multiples. Il a été difficile d'arriver à des conclusions. Nous avons effectué un voyage entre la poésie, par la métaphore de la mer notamment, et les sciences avec les notions de périmètre, géométrie variable, mer euclidienne, mer mécanique quantique.

Voici les points que je peux retirer de ce riche débat.

Le réseau n'est pas simplement un ensemble d'acteurs mais une nécessité, ce qui crée le lien, unit, et contribue à l'intérêt de chacun. Il n'est pas indispensable que tous travaillent ensemble sur tout, mais sur une communauté d'intérêts. La Cité se focalise sur le thème de l'histoire et de la mémoire de l'immigration pour essayer de contrecarrer les stéréotypes. Il apparaît que l'idée de confiance est déterminante, avant même de parler de collaboration.

Certains axes de travail semblent particulièrement intéressants sur le monde de l'éducation, sur la notion d'identité culturelle, sur les projets d'inscription des lieux de mémoire de l'immigration dans les journées du patrimoine ou d'organiser une biennale des migrations.

Concernant la composition du réseau :

- Le réseau est à géométrie variable, tant en termes de types d'intervenants et de types d'acteurs, que de modes d'implication à différents niveaux.
- Font partie du réseau, des associations, des régions, des collectivités territoriales. Il faudrait associer davantage le monde de l'entreprise, le patronat, les syndicats. Il est nécessaire d'étendre le réseau aux médias qu'il faudrait associer davantage notamment lors de l'inauguration de la Cité.

Concernant les modes de fonctionnement :

Il est proposé de créer des groupes de travail :

- Le premier aurait en charge l'écriture d'une charte de valeurs partagées, communes et des modes de collaboration possibles
- Le second porterait sur la visibilité et la communication de la Cité

Concernant le périmètre du réseau :

Il est nécessaire d'intervenir au niveau territorial, sans créer d'antennes.

La dimension internationale est un atout. On ne peut parler de migrations sans parler des pays d'origine et de la nécessité de travailler avec eux. Différents musées se créent dans le monde, offrant une possibilité d'échange de ressources et de bonnes pratiques car ils sont confrontés aux mêmes enjeux que la Cité notamment comment atteindre un large public, faire un appel d'offres...

En conclusion, il est nécessaire de :

- Réunir des groupes de travail
- Donner plus de moyens et de visibilité au réseau
- Faire du service Réseau une direction avec les moyens qui en découlent

Atelier 2

Jean-Barthélemy Debost, chargé de mission au service du patrimoine culturel, Conseil général de la Seine-Saint-Denis

La tâche de restitution de l'atelier n°2 n'est pas aisée étant donné le poids de l'enjeu de "la patrimonialisation de l'immigration". Ce poids fait que les prises de parole sont passionnées, chacun souhaitant débattre par peur que les choses ne se figent rapidement.

Cet atelier n'a pas de propositions à faire. Il a été un temps de partage et de discussion sur diverses notions. Je ne vous proposerai donc pas une définition du patrimoine de l'immigration car nous n'en avons pas eu le temps. Il me semble que ce n'était pas l'enjeu de cet atelier.

L'entrée "immigration" sur des notions telles que "patrimoine", "lieu de mémoire", "objet muséal", semble en permettre une redéfinition. C'est une opportunité donnée aujourd'hui à la nation française de revisiter ces notions.

La notion de patrimoine classiquement "bâti" est monumentale. Quand on lui accole le qualificatif d'immigration, elle est immatérielle et modeste. Le patrimoine serait aussi paysager, tracé dans le territoire par ses autoroutes, son urbanisme, ses ouvrages d'art, ses maisons italiennes à Roubaix. Aucune catégorie classique du patrimoine ne prend en compte ce type de production paysagère où l'influence, le rôle de l'immigration a dessiné un paysage, le paysage national.

Définir un musée de l'immigration, peut permettre et nécessiter une redéfinition de l'objet que l'on met dans un musée. Souvent, son propriétaire peut estimer qu'il n'est pas digne d'y rentrer car il est trop modeste, pour autant, il représente une trace de l'histoire de l'immigration. Il est donc indispensable de coller à cet objet, témoin de l'histoire de l'immigration, la parole de son propriétaire. Cela remet en cause la vision classique de la présentation d'objets dans un musée.

L'entrée "immigration" permet de modifier, bouleverser, remettre en cause les notions de "patrimoine de l'immigration", "objet issu de l'immigration" qui n'avaient pas de sens pendant longtemps et semblaient illégitimes. Le propos d'aujourd'hui vise à leur donner une légitimité.

Comment faire en sorte que le patrimoine, l'objet, le lieu de mémoire de l'immigration entrent dans le droit commun et perdent leurs guillemets ? En faisant évoluer les méthodes d'inventaire, de constitution de ce patrimoine.

Le projet de la Cité porte cette avancée méthodologique. C'est tout le sens de ce que devrait être le réseau, travailler à la co-élaboration et à la constitution des collections, des contenus patrimoniaux, lieux de mémoire ou objets.

Atelier 3

Bruno Tur, doctorant en histoire, Université de Paris X

Nous avons connu quelques tensions positives durant le débat reflétant à la fois le dynamisme des partenaires du réseau de la Cité, leur disponibilité et leur volonté d'action. Cela témoigne, y compris pour le réseau des acteurs associatifs ou de la recherche sur l'immigration, d'un besoin d'histoire, de mémoire et des attentes précises vis-à-vis de ce réseau.

Yvan Gastaut nous a parlé de la différence entre l'histoire et la mémoire : bien qu'elles soient différentes, l'histoire et la mémoire doivent être complémentaires. Marianne Amar nous a rappelé l'existence d'une part, d'une production historique sur l'immigration en France, et d'autre part de sources orales et écrites.

Ce qui m'a frappé durant le débat est l'interrogation des jeunes descendants de populations immigrées et les réponses apportées par les associations développant des actions pour leur permettre de connaître le passé de leur famille. Ces actions peuvent être porteuses de résultats, à l'exemple d'une activité réalisée dans l'Essonne où des jeunes ont travaillé sur des textes de rap qui exprimaient d'abord de la haine, puis de l'apaisement. Cette interrogation du passé migratoire de la France ne doit pas servir aux seuls enfants descendants d'immigrés, mais à l'ensemble des jeunes de France.

Pour parler de transmission, le terme "exigence" a été employé, notamment vis-à-vis de la Cité et de son réseau de partenaires.

Le rôle de la Cité a été rappelé : changer, entre autres, les représentations de l'histoire et du passé des immigrés en France. Cela implique un travail d'équipe. Les acteurs du réseau de partenaires doivent être considérés sans hiérarchie entre eux, dans une relation horizontale, sans hiérarchie entre les disciplines, conditions essentielles pour la réussite du projet. Concernant le statut reconnu à l'historien par rapport aux autres acteurs du réseau, comme Yvan Gastaut l'a rappelé, le passé n'est pas l'apanage de l'historien.

Suite à un échange portant sur les reproductions, au sein même de l'atelier, des clichés venant du dehors, notamment une méprise concernant l'utilisation de la Marche des Beurs, la nécessité de réfléchir aux mots que l'on utilise a été réaffirmée.

Propositions :

- Des "rendez-vous du réseau" qui seraient des conférences avec des modules théoriques et des modules pratiques. Les modules théoriques interrogeraient les notions d'histoire et de mémoire de la nation. Les modules pratiques pourraient apporter des réponses sur les modalités méthodologiques, les outils quant à la conception de projets et l'accompagnement des organismes qui les portent. Le contenu dépendra de la demande et de la force de proposition des acteurs. Une personne de l'association Teknicité a proposé d'ajouter un module portant sur la diffusion des productions
- Une université d'été qui se tiendrait en région, ce qui impliquerait une décentralisation et une multiplication des rendez-vous du réseau, avec en parallèle une école thématique pour les jeunes doctorants

Atelier 4

Patrice Angosto, directeur de Teknicité Culture et développement

Dans cet atelier, nous avons essentiellement débattu sur ce que nous admettons tous, le rôle de levier que vont jouer l'artistique et le culturel dans le futur de la Cité nationale. A partir de l'expérience de Mustapha Najmi dans la région Rhône-Alpes avec Aralis, nous avons parcouru les principes et les vigilances devant prévaloir dans notre manière de travailler.

Les principes

- **La qualité**

- La question de la qualité a été permanente. Nous n'avons cependant pas assez parlé, à mon sens de qualité des productions. Tout n'est pas "montrable", je me réfère notamment à notre expérience en Paca
- Le détenteur d'une mémoire, le témoin, n'a pas nécessairement la compétence et le talent pour la rendre audible par le public. Il faudra en tenir compte dans les critères qui seront mis en place, d'où la nécessité d'une médiation artistique sur les territoires et d'un rapport de confiance que le collecteur de mémoire doit entretenir avec celui qui va se dévoiler

- **Le droit à l'image**

Une question n'a pas été évoquée : avec l'importance d'un tel projet vont se poser les problèmes de droits à l'image, droits à la parole. Or, par expérience, nous avons en Paca des projets qui ont été bloqués par les témoins, lorsqu'ils ont su que les productions auraient une diffusion nationale. On pense que dès que l'audiovisuel est en télé il rapporte des sommes considérables. Il faut que vous ayez cela à l'esprit. Révéler, dévoiler un témoignage dans un cercle privé, de famille ou quartier, c'est valorisant pour la personne, parce que cela ne dépasse pas ce cadre. Il faudra mener un travail de pédagogie fine pour que les personnes acceptent que leur intimité soit dévoilée plus largement, quelle que soit la discipline

Les vigilances

- Vigilance quant aux risques de détournement, de "psychologisation", afin ne pas tomber dans un travail de mémoire où l'animateur et l'artiste se substituent au psychologue sur le quartier et où l'on génère des résistances à se dévoiler par incompréhension de ce que va devenir le récit que l'on fait
- Vigilance quant à la place de l'artiste dans le processus de production. Nous avons des statuts différents, producteurs, représentants d'association, et artistes. Il faudra veiller à ne pas s'improviser sur des compétences que nous n'avons pas. Le véritable art est de trouver la personne la plus compétente pour recueillir au mieux un témoignage, une parole, grâce aux relations privilégiées que nous entretenons avec les témoins
- Vigilance pour ne pas confondre commémoration et travail de mémoire.
- Vigilance pour ne pas déconnecter le travail de mémoire et la lutte contre les discriminations. La Cité apparaît non pas comme le lieu de la pacification, mais comme un système "soft" qui veut produire du sens et s'inscrit dans le long terme dans un domaine qui est assez sensible, celui de tous les débats actuels

Les risques

- **Le démarrage de la Cité**

Démarrer par une exposition sur les émigrés américains d'Ellis Island, dans un pays où l'on sait comment se joue la partition... Dans le sentiment d'inégalité qui agite les populations, un mot n'a pas été évoqué ce matin, le sentiment qu'une préférence nationale de telle ou telle communauté s'est développée dans ce pays, plus organisée, plus structurée qui a un peu plus pignon sur rue. La Cité sera attendue au moment des premières programmations, qu'elles ne soient pas une traduction « reliftée », déguisée, de cette préférence nationale, qui pourrait être au demeurant avec Ellis Island une

préférence internationale. Il vous faudra donc être vigilants quant aux premières programmations.

- **Le manque de moyens financiers**

- Je travaille beaucoup avec le politique et je trouve la position du directeur et de Jacques Toubon très courageuse, d'afficher autant d'ambition avec si peu de moyens, notamment si l'on devait faire une comparaison avec le musée du Quai Branly. Cette honnêteté va m'obliger en tant qu'opérateur, à un contrat moral avec eux. Je viendrai non pas avec un Rib, mais avec une transparence, ce qui me plaît
- Une Cité, tête de réseau pour reprendre le directeur, alors qu'il y a peu de moyens pour la production et la co-production... Nous avons compris qu'il ne faudra pas chercher de cofinancements à la Cité pour les productions. Je sens une attente, une grande motivation, mais nous le savons, à un moment donné on se heurte à la problématique de l'argent qui fait la qualité des productions. Il faudra veiller à ne pas se retrouver rapidement en excès de sens et en cruel manque de moyens financiers. C'est le piège fatal qui menace tous les projets

- **Se couper des jeunes générations :**

- Prenons garde, le directeur nous a expliqué la génétique de la Cité, il est vrai qu'à l'heure actuelle en France, dès que l'on veut régler un problème, on crée une institution, on vote une loi, on crée des commissions. On n'y échappe pas, c'est dans notre culture. Cependant trop de concertation, tue la concertation. Trop d'institutions coupe l'inventivité des jeunes générations
- Faisons attention vu nos âges, et notre caractère institutionnel, à ne pas oublier ceux qui sont considérés dans notre pays comme une classe dangereuse : les jeunes
- L'attente des parents de l'immigration n'est pas du tout la même que celle de leurs enfants. Il y a presque un schisme entre eux, il serait bon que la Cité réconcilie les générations entre elles. Le père attend une médaille, mais les jeunes ont un autre cri, une autre parole et les espaces dans lesquels ils pourraient les exprimer ne sont pas nombreux en France. Par exemple, de moins en moins de villes diffusent du hip hop, car dans beaucoup d'entre elles, cela a été interdit

La Cité doit ouvrir ses portes aux jeunes générations, d'autant plus qu'elle veut faire du symbole. Ne tombons pas dans le "ministère des anciens combattants de l'immigration".

Il faudra faire de la qualité avec peu de moyens financiers. Il ne faut pas hésiter à parler d'argent car l'immigration a un coût et ce que nous souhaitons faire est ambitieux. Il faut que vous soyez acteurs d'un processus économique de co-production pour trouver des financements. Il ne faut pas hésiter à solliciter des acteurs dont l'économie a profité de la main d'œuvre immigrée (exemple de la Régie Renault), car l'immigration est d'abord et historiquement de la main d'œuvre peu coûteuse.

Conclusions

Gaye Petek, directrice de Elele – Migrations et cultures de Turquie

À partir de ce que j'ai pu glaner ce matin, je souhaiterais rappeler quelques principes importants que nous avons énoncés notamment lors des groupes de travail du réseau :

- Le principe de coopération à la base du travail entre le réseau et la Cité
- La formalisation des programmes de partenariats
- La subsidiarité: nous avons toujours pensé que les acteurs du réseau ont existé avant, existent toujours, en parallèle, aux côtés et en partenariat avec la Cité. Mais ces acteurs sont capables de faire par eux-mêmes et de faire ensemble avec la CNHI
- Le partenariat n'est pas vertical comme nous l'avons dit au sein des ateliers, mais fait de liens horizontaux
- La visibilité du réseau au sein de l'établissement national

Dès le début de la Mission de préfiguration de la Cité nationale, la démarche était basée sur le dialogue, la participation, l'échange. Jacques Toubon, le président, y est pour beaucoup.

Le réseau est un vivier, qui concentre mémoire, expérience, savoir-faire, liens, et des idées qui existaient avant même que le projet de Cité nationale n'existe.

L'idée même de la Cité n'était encore qu'à l'ébauche que, partout, dans de nombreuses régions, dans de nombreuses associations, des acteurs de proximité, des intervenants culturels, avaient créé des manifestations, monté des projets et réalisés des outils de mémoire. Toutes ces richesses et savoir-faire ont pu rester circonscrit au niveau local, sans avoir le retentissement qu'ils méritaient et drainer un public plus large, pour des raisons financières, de manque de moyens de communication ou une méconnaissance des systèmes de montage partenariaux. Par conséquent, ils ont souvent été relégués à la périphérie d'une géographie limitée et parcellaire. Nous devons réfléchir à une passation, à des passerelles entre le local et le national. Le réseau de la Cité, c'est à la fois une porte ouverte à toutes ces compétences, afin qu'elles puissent s'exprimer au mieux et toucher un plus large public, mais également un soutien aux acteurs dans le montage de projet, une aide à la communication et à la diffusion dans le cadre par exemple d'une co-production, une mise en relation des partenaires.

La question des moyens financiers se pose cependant. Nous sommes nombreux à penser qu'il faut des financements directs pour jouer pleinement la carte du droit commun concernant l'immigration, et ne pas reléguer la question des financements qui la concernent au spécifique.

Dans l'atelier 4, il a été question des actions et de manifestations culturelles. Mais nous sommes dans un retour perpétuel à une forme, à un regard « passéistes » sur la culture de l'autre. Or, nous devons nous coller à la réalité des situations, parler des immigrés comme des bâtisseurs ayant participé à l'histoire du pays sans les reléguer dans un passé historique. La Cité doit assumer pleinement cette mission de culture vivante au-delà de sa mission historique. Beaucoup de partenaires du réseau y tiennent, car en permettant aux individus de connaître l'apport de leurs parents à l'histoire, on leur permet de prendre conscience qu'ils sont eux-mêmes des acteurs vivants, participant à l'histoire qui se construit, des porteurs de cultures qui ne sont pas celles du passé mais bien vivantes dans les pays d'origine de leurs parents. Il ne faut pas occulter les pays de naissance et leurs cultures car ils représentent une partie de l'identité de ces Français venus d'ailleurs. Leur vie n'a pas commencé en France, elle s'est en partie construite ailleurs.

Pour reprendre Manuel Dias quant au rêve, à l'émotion et au plaisir, il faut savoir quitter la démarche d'analyse muséographique, historique pour changer le regard porté sur l'immigré trop souvent considéré sous l'angle d'objet sociologique, statistique et politique, et moins souvent comme un individu avec ses

joies, ses plaisirs, ses fêlures et ses douleurs. Les actions du réseau et de la Cité doivent contribuer à cette dynamique pour faire rêver, faire plaisir et apporter de la joie. Nous devons faire en sorte que les immigrés ne soient pas seulement des objets de vitrine mais des individus ayant leurs propres émotions.

Concernant les publics, notamment ceux de l'Aquarium que l'on pense peu ouverts à ce qui se passera au sein de la Cité, je suis optimiste. Les poissons venant à 80 % de l'étranger, ce sera peut-être une bonne introduction pour inviter les visiteurs à monter dans les étages et voir d'où viennent ces poissons...

Le réseau c'est à la fois de l'offre et de la demande. Cependant, il n'est pas uniquement un instrument de passation des informations, un vivier de gens pouvant démultiplier les actions de la Cité. Il existe par lui-même. Les partenaires du réseau espèrent que la Cité et les institutions publiques se doteront rapidement d'un code de fonctionnement et de déontologie.

Christiane Herrero

Je voulais simplement vous dire que notre souci, lorsque nous avons organisé ce forum, était que les personnes qui se sont déplacées pour assister à cette journée aient en repartant le sentiment d'avoir appris quelque chose, que c'était utile.

Nous avons fait plus ou moins connaissance lors des précédentes réunions du forum, et j'espère qu'aujourd'hui nous avons enfin commencé à travailler ensemble.

Nous avons donc à présent un certain nombre de chantiers identifiés dans les ateliers. Il nous faut certainement mettre en place des commissions pour arriver rapidement, d'ici deux ou trois mois, à proposer de manière concrète un mode de fonctionnement du réseau, bâtir la charte, etc. Nous devons avancer de manière très concrète sur des actions et des opérations précises, qui nous engagent mutuellement.

Je voulais remercier tous ceux et celles qui nous ont aidé à préparer cette journée : l'équipe du réseau et les différentes équipes de la Cité et plus particulièrement les membres des groupes de travail que nous avons mis en place avec Driss El Yazami, Manuel Dias, Gabriel Gaso Cuenca, Mustapha Najmi qui se sont beaucoup investis notamment en produisant des écrits et en participant aux différentes réunions.

Jacques Toubon

Je vais d'abord répondre à quelques questions qui ont égrainé cette journée, notamment sur l'organisation et la représentation du réseau.

Il est maintenant acquis que le statut de l'EPA de la Cité comporte une représentation du réseau et des partenaires à l'intérieur des organes qui gèrent l'EPA.

Le Conseil d'orientation que je présiderai est consultatif et composé de 26 membres dont 14 sont les représentants des partenaires, et très largement parmi eux des représentants des associations. Ce Conseil d'orientation désignera trois de ses membres pour siéger au Conseil d'administration. Le CA comporte 22 membres, 10 membres de droit qui sont les représentants des administrations de tutelle ou qui nous financent, deux représentants de la ville de Paris, et 10 autres membres désignés dans certaines catégories dont trois seront des partenaires désignés par le Conseil d'orientation au CA.

Il a beaucoup été dit que les associations souhaitent une direction du réseau. J'ai évoqué ce matin une réflexion sur l'organigramme qui prendra effet le 1^{er} février, après le premier CA, qui a pour rôle de fixer les principes d'organisation de l'EPA. L'un des points importants de cette réorganisation est la création d'une direction du réseau et des partenariats, avec un budget, un accès séparé et visible sur Internet...

Les partenaires de la Cité qui constituent le réseau ne sont pas uniquement des associations. Ils peuvent être, et certains sont présents aujourd'hui, des universitaires, des chercheurs, des fonctionnaires des

collectivités locales par exemple mais aussi des entreprises, le patronat. Les partenaires de la Cité, c'est un ensemble de personnes physiques ou morales émanant non de l'Etat mais de la société civile au sein de laquelle la Cité agit. Il ne faut donc pas enfermer et limiter le réseau au secteur associatif. C'est la seule façon pour lui de réussir, comme l'a très bien explicité Patrice Angosto. Il faut aller prendre l'argent là où il se trouve et il n'est ni dans les administrations, ni dans les associations.

Beaucoup plus que la structuration, ce qui définit le réseau c'est avant tout le conventionnement, le contrat à la fois moral, transparent, honnête qui doit lier tous ceux qui en font partie. C'est à travers cet engagement réciproque que l'on appartient au réseau. Cela veut dire que la frontière est poreuse et que l'on peut rentrer ou en sortir. C'est la charte qui en définira le périmètre. Notre travail consistera donc, dans les mois prochains à nous concerter pour rédiger ce texte. Puis, aux alentours de l'ouverture de l'exposition permanente, organiser une assemblée constitutive des membres, pour une dernière relecture avant de mettre la charte en souscription. Il s'agira ensuite de réunir courant octobre tous ceux qui auront pris cet engagement moral. Nous aurons ainsi, en même temps que l'ouverture de la Cité, un véritable engagement réciproque entre l'équipe de la Cité et les différents membres du réseau, et entre ces derniers bien évidemment. Les adhérents du réseau pourraient ensuite se réunir une fois par an.

L'expression de co-élaboration employée par M. Debost est bonne, car la collaboration est notre philosophie, mais la co-élaboration et la co-production sont la base de la modalité de ce qu'il conviendra d'inscrire dans la charte.

Pour répondre à Patrice Angosto, j'ai pour ma part une exigence, celle de rester collé à l'objet de la Cité, car elle ne peut se substituer aux ministères de l'intérieur, des affaires sociales, du logement, à l'Acse, au Haut Conseil à l'Intégration... La Cité a dans cet ensemble une place et une mission. Si elle veut être efficace, elle doit avant tout s'y consacrer et ne pas essayer de faire le travail des autres, d'autant plus que nous ne sommes pas de ceux qui ont le plus de moyens.

Donc grande mission, effectivement très ambitieuse, nécessitant beaucoup de rigueur, et petits moyens. Cela ne signifie nullement que l'histoire de l'immigration étant notre mission, nous allons nous enfermer sur le passé. Bien évidemment nous parlerons d'aujourd'hui, car l'immigration a pour caractéristique d'être l'histoire du passé, du présent et de l'avenir. Je dirais même que c'est l'histoire de l'avenir.

Ce projet est aujourd'hui consensuel, il ne l'aurait peut-être pas été il y a dix ou vingt ans. Tout le monde, y compris ceux qui disent publiquement le contraire, en est persuadé car c'est la réalité du monde aujourd'hui. Les migrations, l'émigration et l'immigration c'est le phénomène majeur dans le monde de demain. Cela concerne 3% de la population mondiale, ce qui est déjà beaucoup. Mais même si ce n'est qu'une petite minorité, il est clair que c'est celle qui fait avancer le monde. Car la mondialisation au-delà de la financiarisation des affaires etc, c'est aussi l'échange, la rencontre, le mélange qui sont au cœur du monde nouveau et bien plus du monde de demain, non pas virtuellement mais dans la réalité.

C'est pour cela que notre projet n'est pas seulement de raconter les heures glorieuses, ou moins glorieuses ou dramatiques de l'histoire de l'immigration dans notre pays depuis le début du XIXe siècle. Mais à travers cette histoire, il est de se référer à une situation d'aujourd'hui, que certains ont décrit à juste titre comme « chaude », et d'apporter dans le débat non pas des prises de position politiques ou un point de vue sociologique, non pas des définitions anthropologiques mais d'y apporter la perspective historique dont on sait qu'elle est majeure dans tous les phénomènes de société et en particulier dans celui-là. Le fait que l'immigration a construit la maison France est à l'origine de ce qu'est la France d'aujourd'hui et de certaines de ses difficultés, à la base de la plupart de ses atouts. Notamment du fait que la multiplicité et la diversité caractérisent notre pays, Etats-Unis de l'Europe pendant un siècle et demi quand les autres pays d'Europe étaient des pays d'émigration.

Il faut bien voir quelle est l'exactitude et la rectitude de notre mission, et comment nous nous rapportons à une situation naturellement contemporaine, sur laquelle nous avons l'intention d'agir, non pas en faisant des lois, en prenant position ou en dénigrant. Quelqu'un a dit ce matin, que la Cité est un acte politique. C'est tout à fait juste. On ne fait pas la Cité nationale de l'histoire de l'immigration comme on écrit un manuel d'histoire contemporaine ou crée une œuvre d'art. C'est un acte politique qui manifeste une

connaissance et une reconnaissance de réintégration. C'est pour cela que le réseau n'est pas une sorte de substitut ou d'adjuvant de la Cité, mais substantiel à la Cité. Cet acte de connaissance et de reconnaissance ne peut s'exercer qu'avec ceux qui sont concernés. Cela ne veut pas dire seulement les associations qui représentent les immigrés, ou les enfants d'immigrés, mais également les élus locaux, les universitaires, les entreprises qui continuent d'employer par million des travailleurs immigrés etc... Pour tout cela nous sommes un levier. Comme vous le savez le levier est petit mais peut soulever des poids considérables, il suffit de bien le mettre. Il faut que nous sachions où nous nous plaçons pour que l'effet de levier de la Cité soit maximal à la fois sur l'action de l'ensemble des partenaires, institutionnels et non institutionnels, et dans son effet pour faire bouger la société, ses représentations, son regard contemporain sur l'immigration.

Nous devons travailler sur les lieux de mémoire, le patrimoine et les archives orales, domaines où la Cité peut avoir un effet de levier par rapport à des institutions qui ne le font pas, ou le font mal.

Pour conclure, j'ai le sentiment que grâce à cette journée nous avançons. Autour des mots, il y a encore beaucoup d'ambiguïté mais l'on n'enlèvera pas l'ambiguïté des mots par des mots mais par les gestes et les actions c'est-à-dire par ce qui est tangible. C'est là le travail que nous devons faire. Grâce à cette journée, nous avons avancé. Je vous en remercie tous. Rendez-vous dans quelques mois, pour l'ouverture de l'exposition permanente et à notre prochain travail, la mise au point de la charte.

22

Remerciements aux partenaires du groupe « réseau » pour leur contribution à la préparation de ce forum.

²² Informations valables au 13 janvier 2007